

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. L, No. 38 New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 30- septembre -7 octobre 2020

JOVENEL MOÏSE ET SON PROJET D'ÉLECTIONS FAITES SUR MESURE Un pactole offert aux partis d'opposition Attrape-nigaud pour les dirigeants politiques en manque d'argent ?

Par Léo Joseph

Les lecteurs d'un certain âge — ou d'un âge certain — sauront sans doute la valeur de cette boutade, qui était très populaire, dans les années 60 : « *Nèg pa fè bak devan grinnbak* ». Cela signifie le Nègre (l'Haïtien) ne recule jamais, face à l'argent. D'autres diront de préférence « *Lajan fè chen danse* ». C'est peut-être cette logique qui inspire la dernière



Jovenel Moïse propose des fonds de l'État aux partis politiques, à quand le décaissement ?



Joseph Jouthe, oui les fonds sont promis aux partis politiques, mais sont-ils disponibles ?

proposition faite par Jovenel Moïse aux partis d'opposition. Il dit avoir passé des instructions pour que des fonds soient distribués « *à-gogo* » aux organisations politiques qui pourraient participer aux élections qu'il s'obstine à vouloir organiser.

En effet, à en croire Jovenel Moïse, qui passe pour un « *menteur invétéré* », il a déclaré avoir aménagé un espace aux partis de l'opposition dans le budget national pour l'exercice fiscal 2020-

2021. Une annonce qui donne espoir aux leaders de parti en manque d'argent (*ki toujou sou mank*).

À Port-de-Paix, dans le département du Nord-Ouest, où il avait effectué un déplacement, dans le cadre d'une cérémonie d'inauguration d'un centre de germoplasma et de propagation végétale, le président haïtien a fait savoir qu'il avait passé des instructions au Premier ministre

Suite en page 15

LA MACHINE INFERNALE PHTKISTE LANCÉE APRÈS LES INSTITUTIONS ÉTATATIQUES

La Cour supérieure des comptes bientôt sur le billot ?



Le juge Rogavil Boisguéné.



Joaséus Nadère.

Par Léo Joseph

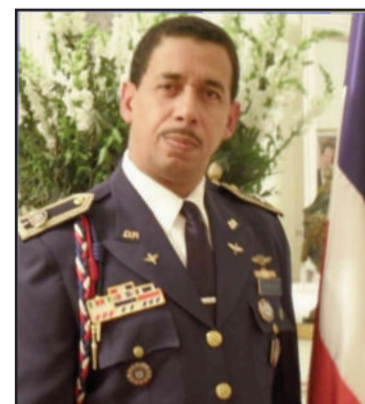
Le débarquement inopiné, la semaine dernière, du ministre des Travaux publics, Transport et Communications, au local du tribunal de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC/CA), est loin d'être l'action d'un haut fonctionnaire

Suite en page 2

SECCION ESPAÑOLADIPLOMATIE INTERNACIONALE

Protagonismo de la Mision Dominicana en Haiti

DEPARTAMENTO DE COOPERACIÓN BILATERAL



General Rafael A. De la Cruz

Por Rafael A. De La Cruz R.

*A raíz de mi experiencia diplomática de 5 años en la embajada dominicana en la República de Haití y tras haber vivido uno de los momentos más difíciles y peligrosos de la historia moderna de este país, que fue en el segundo mandato del presidente Aristides, la crisis política, pasando por el proceso de negociación entre las partes en la cual intervinieron la comunidad internacional (OEA,

ONU, CARICOM, UNIÓN EUROPEA (Francia), USA y REP. DOMINICANA) los cuales formaron una comisión permanente realizando unas 23 misiones de negociación. Dichas negociaciones entre las partes (Grupo la CONVERGENCIA de los 184 (organizaciones económicas y sociales, partidos políticos e individuos) y Aristides junto a su partido "LAVALAS") para una salida pacífica de la crisis haitiana,

Página 4

MENTEUR INVÉTÉRÉ, JOVENEL MOÏSE NE CHERCHE PAS LA GUÉRISON Inauguration de moteurs réparés à Vieux Bourg d'Aquin L'insécurité et le kidnapping atterrissent avec le président

Par Léo Joseph

Jovenel Moïse n'est pas au bout de ses balivernes à la nation. Sa tournée, à Vieux Bourg d'Aquin, dans le sud du pays, un déplacement qui avait pour motif d'inaugurer une plante électrique, s'est révélée une vaste plaisanterie, en sus d'emmener l'insécurité dans cette région paisible d'Haïti. Au cours de cette visite, il n'a pu s'empêcher de faire de nouvelles promesses qui resteront, à coup sûr, lettre morte.

Le chef de l'État, qui guette les occasions pour faire une évasion loin de la capitale, car s'ennuyant de n'avoir rien à faire, s'est rendu à Vieux Bourg d'Aquin où il devait participer à la réouverture d'une plante électrique dont les moteurs étaient tombés en panne, depuis plusieurs mois. Pourtant, ce déplacement s'est effectué à grand renfort de propagande, au sujet d'une usine remise en marche partiellement, car le gouvernement n'a pas encore mis les fonds nécessaires à la disposition de la localité pour permettre la reprise totale de service de l'usine.

Quand cette plante électrique fonctionnait normalement, elle

desservait uniquement les abonnés de la région de Vieux-Bourg d'Aquin, parce que l'installation limitée des poteaux ne permettait pas d'assurer la distribution du courant électrique aux autres villages avoisinants. Intervenant lors de son passage dans cette localité, M. Moïse a promis aux autres agglomérations proches de mettre l'usine de Vieux-Bourg d'Aquin en condition d'alimenter la zone entière.

En effet, après avoir visité ce village, il s'est porté tour à tour à La Colline et à Fonds des Nègres, dont il a fait la promesse aux habitants qu'il a passé des instructions pour qu'ils commencent à bénéficier du courant électrique, dans le meilleur délai.

Il faut rappeler que, même à Vieux-Bourg d'Aquin, la distribution du courant électrique ne se faisait pas adéquatement, à cause de la pose irrégulière des poteaux, qui méritent d'être repositionnés. Quant aux nouvelles communautés à qui M. Moïse vient de promettre le courant, cette commodité ne pourra arriver à destination, car les pylônes ne sont pas mis en place. Les résidents de ces régions pensent qu'ils n'auront jamais

Suite en page 8

**MASQUES HAITIENS
EN GROS ET EN DETAIL**

TO ORDER, CALL (516) 859-4106

**DISPOSABLE AND WASHABLE
MASKS
FOR SALE**

**WE WELCOME
WHOLESALE AND RETAIL
WE SPEAK ENGLISH
SPANISH, FRENCH
AND CREOLE**

**CELL:
(516) 859-4106
CALL US:
(718) 400-8463**

**VIVE HAITI
CHERIE**

**VISITEZ-NOUS A: PATRIOTIME
190-21B JAMAICA AVENUE
HOLLIS, NY 11423
(Bet 190 and 191 Streets)**

LA MACHINE INFERNALE PHTKISTE LANCÉE APRÈS LES INSTITUTIONS ÉTATATIQUES La Cour supérieure des comptes bientôt sur le billot ?

Suite de la page 1

d'État, sous le coup d'une rage politique. Il s'inscrit dans le plan de Jovenel Moïse visant à démanteler cette institution, sinon à la décapiter, ou bien encore à modifier ses attributions. Dénué de culture administrative ou politique, il estime qu'il suffit d'avoir une idée en tête pour qu'elle se concrétise dans les faits.

En effet, Joaséus Nader, accompagné d'hommes cagoulés lourdement armés, débarqua au local de la CSC/CA, le mercredi 23 septembre, le jour même où Rogavil Boisguéné a été réélu pour un nouveau mandat à la tête du Tribunal. Il s'y était présenté également avec des journalistes de la Télévision et de la Radio nationales qui ont envahi les locaux où se trouvent des documents sensibles relatifs au dossier PetroCaribe, sans avoir l'autorisation de se retrouver dans cet espace, encore moins de photographier ou de réaliser des prises de vue.

Ce débarquement inattendu et non autorisé a créé une atmosphère

de panique dans l'immeuble logeant la CSC/CA. Responsable de la sécurité du personnel, des documents officiels se trouvant dans une institution d'État, M. Boisguéné a, le plus naturellement du monde, ordonné aux agents préposés à la protection des lieux de verrouiller les barrières de sortie, afin que le juge de paix appelé à faire le constat puisse en dresser l'acte fidèlement, et empêchant aux envahisseurs de se dérober après leur débarquement illégal et non autorisé, sinon ordonné par le locataire du Palais national.

Appelé d'urgence par le président de la CSC/CA, le Premier ministre Joseph Jouthe devait arriver en trombe sur les lieux pour faire des excuses aux juges de l'institution, en son nom propre ainsi qu'en celui du gouvernement. Un geste qui peut être interprété comme un mea culpa du pouvoir face aux responsables de cet organisme d'État, pris à parti par le chef de l'Exécutif, dans l'exercice légitime de leurs fonctions légales et constitutionnelles.

Intervention

opportune de l'ambassade de France

Après l'assassinat crapuleux du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Me Monferrier Dorval, qui a suscité une réaction remarquée et médiatisée des barreaux des pays francophones, notamment ceux de France, condamnant cet acte barbare et demandant l'ouverture d'une enquête objective, en vue d'identifier les assassins et leurs commanditaires, l'ambassade de France en Haïti n'est pas restée indifférente à cette violation de l'intégrité de la CSC/CA. Surtout que, dans un régime politique où les criminels politiques au pouvoir font et exécutent la loi, les voyous proches du Palais national ont carte blanche pour perpétrer des crimes agissant en toute impunité. Aussi l'intervention de la diplomatie française par rapport à cette institution revêt-elle une importance capitale.

En effet, suite à une séance de travail tenue sans préavis, à la Mission diplomatique française, à Port-au-Prince, tenue le 22 sep-

tembre, celle-ci a jugé nécessaire, de diffuser un communiqué qui devrait retenir l'attention de tous, particulièrement de la gent au timon des affaires en Haïti. Il s'agit d'un message clair adressé à qui de droit, à ceux-là même qui mijotent de mauvaises intentions à l'égard de la CSC/CA. Voici ce que dit l'ambassade de France :

« L'Ambassadeur de France a reçu le 22 septembre pour un petit déjeuner de travail le Président de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSCCA), M. Rogavil Boisguéné. Lors de cet entretien, a été soulignée l'importance de la Cour; institution indépendante dont les compétences correspondent à celles de la Cour des comptes et du Conseil d'État français. Ces institutions jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de l'État de droit. L'Ambassadeur et le Président de la Cour sont convenus d'œuvrer de concert au renforcement de la coopération entre l'Ambassade de France et la Cour ».

Ce document, dont copie a été acheminée à la Rédaction d'H-O, se trouve sur le site internet de

l'ambassade de France, aussi bien que sur les réseaux sociaux, selon ce qu'a précisé la note accompagnant le texte.

À H-O, Nous devons cette communication à la coopération agissante d'Axel Champey, deuxième Conseiller à l'ambassade de France.

Bien que ce communiqué émane de la Mission diplomatique française, à Port-au-Prince, il ne devrait pas être pris isolément. Car dans la pratique diplomatique, en tout cas en Haïti, les représentants des pays étrangers, principalement ceux des grandes démocraties, abordent les questions de manière collective. En pratique, quand une ambassade exprime une position donnée, elle fait office de représentante des autres. Aussi n'y aurait-il rien d'étonnant que l'Union européenne, le Canada et même les États-Unis soient derrière ce communiqué. Une façon de dire «halte-là ! ». La Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif « pa pitimi san gadò! »

L.J.

LE COIN DE L'HISTOIRE

En lisant Raymond Cassagnol

Par Charles Dupuy

Dans son livre, paru en 2004, *Mémoire d'un révolutionnaire*, Raymond Cassagnol consacre quelques bonnes pages aux mésaventures de certaines entreprises rentables pour le pays, mais que des politiciens arrivistes et trop cupides se sont appliqués à saborder. Cassagnol s'arrête en particulier sur le triste dossier de la figue-banane une industrie qui enrichissait le paysan haïtien et qui a malheureusement disparu sous Dumarsais Estimé.

Écoutons-le. « Avant Lescot, dit-il, la Standard Fruit avait le monopole de l'exploitation de la figue-banane et de son exportation. Elle faisait choux et rave: elle n'achetait pas de régime de moins de six pattes. Même si un régime avait dix ou douze pattes, il passait pour neuf. Les régimes de moins de neuf pattes étaient disproportionnellement déclassés. De plus, la Standard Fruit achetait par pattes et revendait au poids. Elle avait également ses propres plantations dans la vallée de l'Artibonite. D'autre part, elle n'achetait que la variété nommée Gros Vincent mais pas les Lacathans. Le gros Vincent [*Gros Michel* ?] est la vraie banane.

Le président Lescot avait

accordé un monopole de la figue-banane à Jean Élie, beau-frère de son fils Gérard Lescot. Jean Élie avait formé sa propre compagnie, la Habanex (pour Haitian Banana Export) et avait le monopole d'exploitation, si j'ai bonne mémoire, d'une partie du nord. [...] La Habanex faisait régulièrement ses achats, jeudi et vendredi. [...] Le gouvernement de Lescot disparaissant, Jean Élie continua ses opérations avec la même régularité. [...] Après la chute de Lescot vint la junte et ensuite le gouvernement de Dumarsais Estimé.

L'exploitation de la figue-banane avait la réputation d'être très lucrative. Les nouveaux venus ne purent résister à la tentation. C'est ainsi que la Hafrusco (Haitian Fruit Co), fut fondée avec comme actionnaires Harry et Éric Tippenhauer, les sénateurs Bourjolly et Roy, le député Philippe Charlier, et d'autres. Le capital social de la Hafrusco était pour le moins ridicule. Membre aussi de la Hafrusco était l'américain Courtland qui représentait les intérêts de ceux qui, aux États-Unis, finançaient les achats en Haïti. [...] Parmi les actionnaires, le seul dont les intérêts n'étaient pas monétaires était Philippe Charlier. Il voulait s'assurer que les intérêts de ceux qui vivaient dans sa juridiction poli-

tique n'étaient pas lésés [...]

Ce qui provoqua la crise était la mauvaise organisation et le peu de souci dont faisaient montre les actionnaires pour l'avenir de la figue-banane. Celle-ci était devenue la seconde denrée d'exportation après le café, avec tendance à la remplacer comme numéro un. L'attitude de ces messieurs est l'une des raisons principales de la dégradation future des finances d'Haïti.

Les valeurs affectées aux achats étaient mal gérées. Pour une petite compagnie comme la Hafrusco, il y avait trop de *Gros Zotobrés* à dépendre de ses finances car très probablement ils percevaient des salaires élevés, vu l'appétit de ces rapaces. *Cassagnol nous décrit ensuite longuement la mauvaise gestion de la compagnie par ses dirigeants incompetents et toute la gabegie qui en résulta.*

Un nouveau monopole fut accordé à une nouvelle compagnie dont je ne me souviens pas le nom, nous dit Cassagnol, dans le but évident de remplacer la Habanex. Cette compagnie fit fusion avec la Hafrusco qui battait de l'aile. Peu de temps après, le gouvernement d'Estimé rendit officielle la fermeture de la Habanex. Sans s'en rendre compte, il scellait le sort de la fi-

gue-banane en Haïti.

À la même époque, nous apprend Cassagnol, il y avait un Noir américain, idéaliste, ami de Fred Hutchinson, Jimmy Plinton et de Perry Young, qui voulait établir une ligne aérienne internationale nommée: Haitian Liberial International Air Line. Tout avait été mis en place. Le capital nécessaire avait été déjà trouvé. Fred Hutchinson, pilote de renommée internationale, devait être le pilote en chef et serait assisté par Jimmy Plinton qui, plus tard, devint pilote de la TWA. Le projet avait été soumis au gouvernement d'Estimé et il ne manquait que son autorisation. Devant les exigences des membres du gouvernement qui réclamaient des prébendes pour l'obtention de la licence, les capitalistes noirs américains, qui s'étaient intéressés au projet qu'à cause du passé d'Haïti, décidèrent de tout laisser tomber. Haïti venait de perdre une opportunité unique par laquelle elle aurait accédé au marché international.

Plus loin dans son livre, *Cassagnol nous raconte comment il a ouvert dans son bureau une lettre sans adresse de retour et qui portait la signature de Gontrand Rouzier. Celui-ci, l'ancien sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, à l'Information et à la Police générale, sous Lescot, demandait à un certain Philippe de faire les démarches pour qu'il puisse retourner en Haïti car il n'avait pas longtemps à vivre. Un examen médical avait révélé*

chez lui un cancer à la tête. Je tombai des nues, raconte Cassagnol, me demandant si c'était le même Gontrand Rouzier, arrogant, dont j'avais vu la fuite après le départ de Lescot ? Toujours est-il, je remis la lettre à Philippe et n'en ai jamais reparlé. Je ne sais quand ni comment Rouzier avait pu rentrer. C'était certainement avec la complicité de Paul Magloire. Ce n'est que fort longtemps après que le public eut vent de ce fait et comme l'Haïtien oublie vite, on a dit « *Pauvre diable* ». C'était un prétexte. Il n'avait aucun cancer à la tête et Gontrand Rouzier put même prendre part à la campagne électorale qui suivit la chute de Magloire. Après les divers gouvernements, y compris le Conseil croupion, alors qu'un soir je me rendais chez Déjoie, à Babiole, qui est-ce que je vis sortir de chez lui ? Gontrand Rouzier en chair et en os ! ! ! Précisons ici pour le lecteur que Gontrand Rouzier avait été incarcéré à la chute de Lescot, en janvier 1946, que ses biens avaient été mis sous séquestre et qu'il ne fut libéré de sa prison pour des raisons de santé qu'en mars 1947. Né à Paris le 4 mars 1908, Gontrand Rouzier est mort à Port-au-Prince le 29 juin 1971.

Ces extraits sont tirés du livre de Raymond Cassagnol, *Mémoire d'un révolutionnaire*, pages 51 à 56. D. coindelhhistoire@gmail.com (514) 862-7185

Guy Durosier : L'itinéraire d'un artiste immortel 8^e partie (1972 - 1979)

Par Louis Carl Saint Jean

Mille-neuf-cent-soixante-douze s'est ouverte en Haïti dans une certaine accalmie, suite à quatorze années d'affilée d'une tempête socio-politique dévastatrice. La promesse « *Mon père avait fait la révolution politique, moi, je ferai la révolution économique* », que M. Jean-Claude Duvalier avait faite à la nation au cours de sa conférence de presse du 19 octobre 1971 avait effectivement un peu calmé les nerfs. Évidemment, la faim avait continué à tenailler le peuple, car moins d'un an après ce vœu pieux, pris de désespoir, ses fils et ses filles allaient commencer à hypothéquer leur existence sur de frêles embarcations pour se rendre en Floride. De plus, le mot « *démocratie* » martelé à tort et à travers par les grognards du duvaliérisme n'était qu'un leurre, car qui-conque oserait annoncer un évangile politique différent était jeté sans crier gare à Fort Dimanche. Toutefois, force est d'admettre qu'à l'époque, grâce aux timides changements amorcés par le nouveau président de la République, la population en général, les

jeunes en particulier, vivaient des heures beaucoup moins tumultueuses. D'ailleurs, mirage ou pas, le slogan en vogue était : « *La jeunesse au pouvoir* ».

Cette jeunesse était encore friande de choses de l'esprit. Les clubs littéraires, culturels et artistiques, mis en veilleuse ou surveillés au grain depuis 1957, avaient commencé à éclore de plus belle et d'autres à mieux s'émanciper. Au Cap-Haïtien, par exemple, le 5 janvier 1972, l'auditorium du Collège Notre-Dame a été le berceau d'un merveilleux festival de chansons. En cette occasion, des jeunes gens talentueux tels que Jean-Claude Eugène, Rita Barthélemy, Robert « Bob » Leroy, Rose-Marie Pierre, Hughes Valbrun, Marie José Georges et d'autres encore, sous la direction du pianiste Guesly Morisseau, ont redonné espoir à la fière Cité. À Port-au-Prince, une semaine plus tard, le 12 janvier, est inauguré à la Petite Choucounne de l'Hôtel Beau Rivage le programme « *Mercredi littéraire* ». L'animent les poètes Raymond Philoctète, Serge Saint Jean, Carlo Désinor et d'autres jeunes travailleurs de l'esprit.

La scène culturelle et artis-

tique haïtienne fleurit, que ce soit hors de nos frontières ou sur nos clémentes rives. En effet, aux quatre coins de l'univers, nos artistes représentent dignement nos couleurs. En Amérique du Nord, Joe Trouillot, Maryse Coulanges, Raymond Marcel, Paulette Saint Lôt, Paul Choisil, Mitsou Fontaine, Kiki Wainwright, Serge Simpson et d'autres encore font jouir aux uns et aux autres des délices haïtiennes. En France, Toto Bissainthe, Jho Archer, Andrée Lescot et d'autres de leurs pairs, par leur voix, vantent fidèlement le génie de notre terre. Au Sénégal, Lucien Lemoine et Jacqueline Scott-Lemoine, par leur belle plume et leur imagination fertile, célèbrent notre poésie et notre théâtre. Dans les Antilles françaises, Pierre Blain, Kébreau Jean, Gervais Guirand, Jacques Michelin, Jacques Charmant et d'autres marquent de leur empreinte notre musique auprès de nos frères martiniquais, guadeloupéens et guyanais.

Chez nous, pour parler strictement, cette fois-ci, de nos ensembles musicaux, ce n'était pas encore la descente aux enfers. Les Diables Bleus du Cap-Haïtien, AMOR de Ouanamin-

the, Rivana de la Grande-Rivière-du-Nord, Les Fantaisistes de Port-de-Paix, Les Diables du Rythme de Saint Marc, Volcan des Gonaïves, La Ruche de Léogâne, Les Invincibles de Jacmel, Les Lionceaux des Cayes, Les Fantaisistes de Jérémie et des formations d'autres villes offrent des heures agréables à leurs admirateurs. À la Capitale, Les Shleu Shleu, Les Ambassadeurs, Les Fantaisistes de Carrefour, Les Loups Noirs, Les Difficiles, Les Gypsies, Les Vikings, Shupa Shupa et d'autres « *mini jazz* » nous inondent d'airs, les uns plus enchanteurs que les autres. Quant au Bossa Combo, conduit par le grand Adrien Jeannite, à la gloire de notre pays, il vient de se couvrir de mille lauriers à Acapulco, au Mexique.

Dans le même temps, l'artiste qui se trouve au haut de l'échelle est sans conteste Guy Durosier. Il jouit de l'admiration de tous en général et du « *jeune leader* » en particulier. Sur ce, je me propose de parler avec calme, sérieuse et lucidité, ne serait-ce que brièvement, de la relation qui a existé entre le président Jean-Claude Duvalier et l'artiste Guy Durosier.

À travers l'histoire d'Haïti, presque tous nos chefs d'État ont exprimé leur admiration à l'endroit de certains artistes. Dessalines, par exemple, avait octroyé d'importants avantages matériels aux poètes Juste Chanlatte et Boisrond-Tonnerre, au troubadour martiniquais Jean Coquille et aux danseuses Euphémie Daquilh et Couloutte. En plus, ces dernières avaient succombé aux charmes de l'illustre fondateur de la Nation. Alexandre Pétiou et Jean Pierre Boyer, et leur maîtresse commune, la toute-puissante Joute Lachenais, « *la présidente de deux présidents* », n'avaient-ils pas répandu leurs largesses sur les poètes Antoine Dupré et Juste Chanlatte ?

Voyons-en d'autres. Le président Paul-Eugène Magloire avait plus d'une fois offert l'avion de l'Armée aux membres de la Troupe Michel Déjean lors de leurs tournées à l'étranger. En plus, à chacune de ces occasions, il remettait une enveloppe consistante à chacun des artistes. (Référence : Entrevue de Louis Carl Saint Jean avec Joachim Lévy, jeudi 16 février 2006). En février 1952, Kanson Fè avait même fait

Suite en page 9

SECCION ESPAÑOLA DIPLOMATIE INTERNATIONALE

Protagonismo de la Mision Dominicana en Haiti

DEPARTAMENTO DE COOPERACIÓN BILATERAL

Página 1

resultaron todas infructuosas debido a la obstinación de ambas partes, las cuales mantuvieron sus posiciones extremas en lugar de encontrar un punto medio de entendimiento y ceder ambos en sus propuestas.

Después de varios meses de negociación y de 23 infructuosas reuniones, dicha crisis dio como resultado la salida forzosa del poder del presidente Aristides el 29 de febrero del 2004 y su posterior asilo en África y la posterior instalación de un gobierno provisional que aprobó la llegada de la Misión de la ONU (MINUSTAH). Experiencia en la que participé de manera activa, asistiendo a reuniones con el presidente Aristides, en el Palacio Nacional de Haití, en la residencia de Aristides, en la oficina del Primer Ministro de ese entonces y en las reuniones de la OEA con el enviado especial LUIGI ENAUDI. Basado en estas vivencias, concluyo que la embajada dominicana debe jugar un papel PROTAGÓNICO para contribuir a la solución de la problemática continua que se vive en la República de Haití, ya que dichas crisis influyen también en la vida social, política, económica y de salud en la República Dominicana, por compartir 376 kilómetros de frontera común. Por tales motivos estratégicos y geopolíticos el gobierno dominicano debería priorizar esta embajada, llevándola a ser la "MISION DIPLOMÁTICA MAS IMPORTANTE" de la República Dominicana en el exterior, con el aumento del personal en diferentes áreas profesionales con la finalidad de formar un "DEPARTAMENTO DE COOPERACIÓN BILATERAL". Este "DEPARTAMENTO DE COOPERACIÓN BILATERAL", vendría a llenar un vacío, dando como resultado una relación de buena vecindad y cooperación entre dos países que comparten una frontera común. La cooperación bilateral, se realizó por primera vez de manera nuclear con la oficina de cooperación agrícola que tenía la embajada dominicana en Haití del 2001 al 2004, dirigida por el

Ingeniero Agrícola, Carlos Guillen. Realizando esta una fructífera labor de cooperación y entrenamiento agrícola. Avícola y agroindustrial, la cual se realizaba con el objetivo de ganar, ganar. La embajada cuenta con un área de 4,500 metros cuadrados de terreno, en donde se podría construir un complejo de edificios para instalar en un solo bloque: las oficinas de "LA COOPERACIÓN BILATERAL", las oficinas del "CONSULADO DOMINICANO EN HAITÍ", un salón de conferencia y reuniones, un edificio de apartamentos para funcionarios que trabajan en la embajada dominicana en Haití, áreas de parqueos y zonas verdes. Dicha área perteneciente al Estado Dominicano se encuentra como terreno baldío desde hace muchos años y la construcción de estos locales en dicho terreno evitaría los numerosos intentos de invasión de parte de ciudadanos haitianos solucionando a la vez, el problema de la seguridad del personal de la misión dominicana, la seguridad de un área desprotegida que constituye el punto más débil en el plan de seguridad de las instalaciones de la misión dominicana en Haití, situado en la calle NERETTE de Petion-Ville....

Continuará (justificaciones, argumentaciones y recomendaciones en otro artículo).

Argumentaciones geopolíticas y de espacio físico

La embajada dominicana tiene en el aspecto físico instalaciones obsoletas, pero tenemos un potencial de convertirnos en una de las misiones diplomáticas más destacadas en Haití, ya que contamos con un área total de más de 10,000 metros cuadrados. Que puede recibir a más de 3,000 invitados, con áreas de bosques, parqueos, recreación, con instalaciones modernas donde se pueda construir un complejo habitacional y de oficinas que alojen las dependencias ya citadas de la misión diplomática dominicana. Dicho factor aumentaría el aspecto seguridad ya que toda la protección del personal de la embajada y el Consulado se concentraría en un solo espacio.

La Agregaduría Militar en

Haití, siendo una de las más importantes para la implementación de la estrategia geopolítica de la República Dominicana, no cuenta con una instalación física adecuada que le asegure un funcionamiento eficiente, continuo e independiente, factores que dilatan la continuidad y fluidez en la información que esta oficina suministra a los organismos de decisiones superiores. En efecto, tenemos que compartir el escaso espacio de la embajada con los funcionarios de esta y sus actividades. Esta oficina daría una **mayor cobertura al trabajo de análisis e información de esta unidad, pudiendo así tener un mini estado mayor, compuesto por miembros de diferentes entidades de inteligencia y de policía bajo un mando militar único, tal y como lo tienen las embajadas de otros países en Haití.**

En las edificaciones proyectadas para la embajada, se construirían apartamentos para los funcionarios de esta misión, también se prepararían 2 suites Presidenciales para visitas de VIPs. De esa manera, tendríamos la posibilidad de tener una diplomacia más agresiva. Haití se ha convertido en uno de los centros de la diplomacia internacional en los últimos años. Haití cuenta también con una diáspora de más de 2 millones de habitantes, concentrados principalmente en los Estados Unidos, la República Dominicana, Canadá, Francia y otros Estados del Caribe. Los países más importantes de América del Sur están hoy en día implicados y comprometidos con el desarrollo de Haití. Este país se reintegrará a la vida de las instituciones de la región del Caribe, como son el CARICOM, el Cariforum y otras instituciones regionales.

En el ámbito de la diplomacia internacional, Venezuela y Cuba, pretenden ejercer niveles de influencia geopolítica en Haití, con tratados y acuerdos en las áreas de: Educación, Energía (acuerdo de San José), Salud, Deportes y otras aéreas.

La Unión Europea concede a Haití una gran importancia, ya que Francia, uno de los países principales que la componen,

tiene fuertes vínculos culturales con Haití, ya que asegura a su cultura y a su idioma una permanencia constante en América, como país independiente de este continente. Haití también es miembros importante de la Organización Mundial de la Francofonía que une a todos los países de habla francesa.

Argumentaciones desde el punto de vista económico Haití es un país donde la economía mercantil y capitalista de libre mercado esta en plena expansión, ya que este es un país esencialmente importador y consumidor de productos de todas partes del mundo. Es un país que cuenta con una población consumidora de más de 8 millones de habitantes, con una dinámica económica en términos relativos y absolutos.

En Haití, se producirán inversiones millonarias en las áreas agropecuaria, energía, saneamiento ambiental, salud, educación y otros, lo que da a este país un atractivo especial para la captación de recursos frescos en divisas extranjeras, debido también a que posee una mano de obra altamente competitiva.

Al mejorarse la seguridad en Haití y su sistema democrático, la demanda de bienes de consumo, tecnología y servicios aumentará en 2 ó 3 veces. **La Rep. Dominicana será el país más llamado a abastecer esta demanda, en más del 50%, una suma equivalente a más de 2 mil millones de dólares por año.** En ese contexto, las embajadas de Estados Unidos y Canadá compiten, hoy en día, por ejercer una influencia cada vez más importante en Haití, en las áreas siguientes: política, económica y educativa. Para estos fines han modernizado sus instalaciones para realizar una política más agresiva en todos los campos, por ejemplo, **la embajada de Canadá construyó un local de casi 27 millones de dólares, mientras que los Estados Unidos de América construyó una de las más grandes y modernas embajadas en el área del Caribe, en un terreno de más de 60 mil metros cuadrados en la vía de Tabarre, en dirección a la Rep. Dominicana.**

Otro factor interesante es el de las remesas que envían los haitianos de la diáspora, la cual aumentará en la medida en que la seguridad sea mayor y atraerá una gran inversión de capitales extranjeros y de la diáspora. En términos concretos estaríamos hablando de más de 3,000 millones de dólares en inversiones y

remesas. La embajada tiene en estos momentos **necesidad de un número mayor de militares especializados en las áreas tácticas, de inteligencia, de migración, drogas y policial, para prestar una mejor seguridad y ayudar a realizar un trabajo de prevención y lucha contra el tráfico humano, de drogas y armas,** a fin de contrarrestar cualquier amenaza hacia la seguridad de la Rep. Dominicana y también al personal e instalaciones de la misión dominicana en Haití. Según el criterio de las demás embajadas acreditadas en Haití, estas hablan cada vez más del papel protagónico, en relación al caso haitiano, que debe jugar la República Dominicana, y que es sólo cuando se conoce la República Dominicana que se puede apreciar de manera real la grave crisis de Haití y la amenaza que se cierne sobre la República Dominicana, pues la persona hace una comparación de las grandes diferencias entre de ambos países que comparten una misma isla. Dicha propuesta se podría enmarcar dentro de un plan de reconstrucción y modernización de todas las instalaciones de la embajada dominicana ubicada en Petion Ville, República de Haití. Una forma de construir de manera rápida estas instalaciones y en especial los edificios de vivienda del personal de la misión podría ser en una cooperación con capital público-privado en el cual la constructora dominicana podría diseñar un proyecto para rentar los apartamentos que construya en dicho local por una cantidad acordada de años y los locales de oficinas y salas de conferencia y reuniones podrían venderse al Estado Dominicano.

Anexos:

Planos de construcción local de "las oficinas de "LA COOPERACIÓN BILATERAL", las oficinas del "CONSULADO DOMINICANO EN HAITÍ". Copia con las Características del complejo de oficinas de la misión diplomática, las del complejo habitacional y las del edificio de la; Copia planos construcción oficinas y apartamentos funcionarios de la embajada dominicana en Haití. *Rafael A. De La Cruz R.General de Brigada (r), FARD30 Septiembre del 2020



HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

SECCION ESPAÑOLA DIPLOMATIE INTERNATIONALE

Protagoniste de la Mission dominicaine en Haïti

DÉPARTEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Par Rafael A. De La Cruz R. *

À la suite de mes 5 ans d'expérience diplomatique, à l'ambassade dominicaine, en République d'Haïti, et après avoir vécu l'un des moments les plus difficiles et les plus dangereux de l'histoire moderne de ce pays, lors du deuxième mandat du président Aristide, la crise politique, a fait l'objet du processus de négociation entre les parties dans lesquelles la communauté internationale est intervenue (OEA, ONU).

La Caricom, l'Union européenne (France), USA et République dominicaine) ont formé une commission permanente ayant effectué quelque 23 missions de négociation.

Lesdites négociations entre les parties (le Groupe la Convergence des 184 organisations économiques et sociales, partis politiques et particuliers), d'une part, et Aristide avec son parti Lavalas, d'autre part, œuvrant pour trouver une solution pacifique à la crise haïtienne, ont toutes échoué, en raison de l'obstination des deux parties accrochées à leurs positions radicales, au lieu de trouver un terrain d'entente et de faire des concessions par rapport à leurs propositions respectives.

Après plusieurs mois de négociations et 23 réunions infructueuses, cette crise a entraîné le départ forcé du pouvoir du président Aristide, le 29 février 2004 et son exil ultérieurement en Afrique suivi de l'installation d'un gouvernement intérimaire qui a approuvé le déploiement de la

Mission des Nations Unies (MINUSTAH).

Une expérience à laquelle j'ai participé activement, assistant à des réunions avec le président Aristide, au Palais national d'Haïti, à la résidence de ce dernier, au bureau du Premier ministre, à l'époque, et à des réunions de l'OEA avec l'envoyé spécial LUIGI ENAUDI.

Sur la base de ces expériences, j'ai fini par conclure que l'ambassade dominicaine doit jouer un rôle PROTAGONIQUE en contribuant à la solution des problèmes persistants qui existent en République d'Haïti, puisque ces crises influencent également la vie sociale, politique, économique et sanitaire en République dominicaine, qui partage avec ce pays les 376 kilomètres de frontière commune.

En raison de ces raisons stratégiques et géopolitiques, le gouvernement dominicain devrait accorder priorité à cette ambassade par la création de la « MISSION DIPLOMATIQUE LA PLUS IMPORTANTE » de la République dominicaine à l'étranger, avec l'augmentation des effectifs du personnel dans différents domaines professionnels, afin de former un « DÉPARTEMENT DE COOPÉRATION BILATÉRALE ». Ce « DÉPARTEMENT DE COOPÉRATION BILATÉRALE » comblerait un vide, aboutissant à une relation de bon voisinage et de coopération entre deux pays qui partagent une frontière commune.

La coopération bilatérale existe déjà, pour la première fois, de manière embryonnaire avec le bureau de coopération agricole, que l'ambassade dominicaine

avait en Haïti, de 2001 à 2004, dirigé par l'ingénieur agricole, Carlos Guillen, qui avait réalisé une œuvre à succès de coopération et de formation agricole, notamment de volaille et agro-industriel, qui a été réalisée avec l'objectif de s'étendre.

L'ambassade dominicaine a une superficie de 4 500 mètres carrés de terrain, où un complexe



Général Rafael R. De la Cruz

de bâtiments pourrait être construit, en vue de l'installation en un seul bloc des bureaux de « LA COOPERACIÓN BILATERAL », ceux du « CONSULAT DOMINICAIN EN HAÏTI », une salle de conférence et de réunions, un immeuble préposé au logement des fonctionnaires de l'ambassade dominicaine en Haïti, des parkings, ainsi que des espaces verts.

Cet espace, qui appartient à l'État dominicain, reste un terrain vague depuis de nombreuses années et la construction de ces locaux sur ledit terrain empêcherait les nombreuses tentatives d'invasion par des citoyens haïtiens tout en résolvant les problèmes liés à la sécurité du personnel de la mission. À l'ambassade de la République dominicaine, la sécurité d'une zone non protégée constitue le point le plus vulnérable du plan de sécurité des installations de la mission dominicaine en Haïti, située rue NERETTE, à Pétion-Ville.

À suivre (justifications, arguments et recommandations dans un autre article).

Argumentations géopolitiques et physiques de l'espace

L'ambassade dominicaine a des installations physiquement obsolètes. Mais nous avons le potentiel de devenir l'une des missions diplomatiques les plus remarquables en Haïti, puisque nous avons une superficie totale de plus de 10 000 mètres carrés pouvant accueillir plus de 3 000 invités, avec des zones forestières, des parkings, des espaces de loisirs, des installations modernes où un complexe de logements et de bureaux peut être construit

pour abriter les personnes qui dépendent de la Mission diplomatique dominicaine. Ce facteur augmenterait l'aspect sécuritaire, car toute la protection du personnel de l'ambassade et du consulat serait concentrée dans un seul espace.

Bien que le Bureau de l'attaché militaire, en Haïti, soit l'un des plus importants pour la mise en œuvre de la stratégie géopolitique de la République dominicaine, il ne dispose pas d'une installation physique adéquate assurant un fonctionnement efficace, continu et indépendant, facteurs qui favorisent la continuité et la fluidité dans les informations que ce bureau fournit aux instances décisionnelles supérieures. En effet, nous devons partager l'espace limité de l'ambassade avec ses fonctionnaires et leurs activités.

Ce bureau permettrait de mieux couvrir les travaux d'analyse et d'information de cette unité, permettant ainsi de disposer d'un mini-état-major, composé de membres de différentes entités de renseignement et de police, sous un même commandement militaire, tout comme d'autres ambassades établies en Haïti.

Dans les bâtiments envisagés pour l'ambassade, des appartements seraient construits pour les fonctionnaires de cette mission, 2 suites présidentielles seraient également préparées pour les visites de VIP. De cette façon, nous aurions la possibilité d'avoir une diplomatie plus dynamique.

Haïti est devenu l'un des centres de la haute diplomatie internationale, ces dernières années. Ce pays compte également une diaspora de plus de 2 millions d'habitants, principalement concentrée aux États-Unis, en République dominicaine, au Canada, en France et dans d'autres États de la Caraïbe.

Les pays les plus importants d'Amérique du Sud sont aujourd'hui impliqués et engagés dans

le développement d'Haïti. Ce pays se réintégrera dans la vie des institutions de la région des Caraïbes, telles que la CARICOM, le CARIFORUM et d'autres organismes régionaux.

Dans le domaine de la diplomatie internationale, le Venezuela et Cuba ont l'intention d'exercer des niveaux d'influence géopolitique en Haïti, avec des traités et accords dans les domaines de l'éducation, l'énergie (accord de San José), la santé, des sports etc.

L'Union européenne attache une grande importance à Haïti, car la France, l'un des principaux pays qui la composent, a des liens culturels forts avec Haïti, puisqu'elle contribue à son épanouissement culturel et à l'évolution de sa langue d'une permanence permanente en Amérique, en tant que pays indépendant de ce continent. Haïti est également un membre important de l'Organisation mondiale de la francophonie, qui réunit tous les pays francophones.

Argumentations du point de vue économique


Haïti est un pays où l'économie de marché libre mercantile et capitaliste est en pleine expansion, puisqu'il s'agit essentiellement d'un importateur et d'un consommateur de produits du monde entier.


Ce pays compte une population de consommateurs de plus de 8 millions d'habitants, avec une dynamique économique en termes relatifs et absolus. En Haïti, des investissements évalués à des millions seront réalisés dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de l'assainissement de l'environnement, de la santé, de l'éducation et autres, ce qui fait de ce pays un attrait particulier pour aux nouvelles ressources fraîches et en devises étrangères, également du fait qu'il possède une

Suite en page 8

DR. KESLER DALMACY

Board Certified
& Award
Winning
Doctor





Cabinet Medical
Lundi – Samedi: 11 AM – 7 PM

<p>Examen Physique sur écoliers Traitements pour douleurs, Fièvre Immigration Planning familial Infection</p>	<p>Tumeur Hémie Circoncision Tests de sang et de grossesse Grippe</p>
---	---

♦ MÉDECINE CHIRURGIE ♦
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Sa w jete pa le mepri, ou ranmase pa le bezwen! Men atansyon dyòl dous, pou n pa pran nan « Si m te konnen »

Pa gen lontan de sa, Ayiti se te youn « *twou k.k.* ». Se sa prezidan bò isit la te di nan bonjan angle, nan mwa janvyè 2018. Pawòl la tèlman santi latrin, laplipa jounal pa vle ekri l ann antye, y annik mete « *sh — le country* », jan mouche a te di l la. Li te mete Ayiti nan menm pil ak peyi E Salvadò ak tout peyi Lafrik yo kòm youn bann « *twou k.k.* ». Anplis de sa, nan mwa desanm 2017, toujou an bonjan angle, mouche a te di « *Ayisyen se youn bann mounn ki chaje ak Sida* » (« *... all have AIDS* »). Li pa ka di se nou menm k ap fè « *Fake news* », met pawòl nan bouch li, paske tou sa ekri *noir sur blanc*, jan yo di l an franse. Al tcheke *Google*, sa fè pati achiv.

An palan de Sida, prezidan an te vin resisite youn akizasyon yo te met sou do Ayisyen lè maladi sa a te kòmanse ap fè ravaj Ozetazini nan fen lane 80 yo. O, wi, se Ayisyen ki te vin pote vye maladi a nan peyi isit, nou pa ka aksepte plis imigran ki sot nan peyi konsa. Se nan youn diskisyon ki t ap fèt sou imigrasyon li te di pawòl sa yo. O, wi, li ta pito se imigran ki sot nan peyi tankou Nòvèj (*Norway*), kote se blan je vèt, cheve swa fopaplis li ta preferè. Se sa l te di. Epi gen mounn, menm Ayisyen nou pa ta kwè, k ap di msye pa rasis. Enben, m pa konn sa k rasis la.

Antouka, se kòm si prezidan an te bliye « **20 avril 1990** », lè Ayisyen ak zanmi etranje yo, plis pase 75 mil (75 000), te fè Bwouklin Bridj (*Brooklyn Bridge*) tranble kou fèy bwa. Kòm si l te bliye kijan, soti nan Bwouklin Bridj, Ayisyen te anvayi zòn *Wall Street* la, anba lavil la, nan *Manhattan*, ap rele chalbari dèyè FDA, ke n te bay youn lòt non : « *Federal Discrimination Administration* ». Epi n te mande pou wete non Ayisyen prese-prese nan lis « **Klib 4 H** » yo a — (« *Homosexuals, Hemophiliacs, Heroin Addicts, Haitians* ») —, sa te vle di se yo ki responsab pou maladi ki t ap fè ravaj menm jan nou wè COVID-19 ap fè sa kounnye a. Enben, se rapid-rapid, yo te fè bak, paske yo tandè pale kijan Ayisyen konn boule ak Blan rasis. Yo tandè tou kesyon de « *koupe tèt, boule kay* », politik Jan-Jak Desalin nan (Jean-Jacques Dessalines). Anplis de sa, pi pre yo la a, yo te konn sa Ayisyen te fè makout

apre 7 fevriye 1986.

Ann kite sa, paske sityasyon an chanje, e sa Zòt te jete pa lebezwen. Ayisyen se bonjan mounn, ki ka bay bon bourad ane sa a nan eleksyon ki pral fèt nan dat 3 novanm k ap vini an, nan 35 jou. Mezanmi louvri zòrèy nou pou n tandè, sa pawòl Levanjil la di. Men Ayisyen vin tounen pi bon mounn ki genyen pou mesye kandida a ki vle pou l repedale pou 4 tran ankò. Youn nan eta li konte sou li anpil se Florid. Men Ayisyen Florid yo, ki te pran move kou nan men l apre li te fin fè yo gwo pwomès nan lane 2016, di se swa jamè, yo p ap ba l okenn bourad ankò. Epi l byen konnen se vòt Ayisyen yo ki fè l te gen eleksyon an, sèlman ak 112 mil (112 000) vwa nan plis ke 9 milyon (9 000 000) mounn ki te vote yo.

Se konsa, kesyon Ayisyen an vin diskite pami mounn ki nan ekip prezidan an, sitou konsènan 2 dam ki gen gwo pozisyon nan Lajistis ki te vin an konpetisyon aladènyè minit. Premye a se *Barbara Lagoa*, 52 zan, jij Lakou siprèm an Florid, lafanmi kibèn, ki marye ak youn avoka, Paul C. Huck, jr e yo gen 3 pitit fi. Lòt la se *Amy Vivian Comey Barrett*, 48 an, ki se jij Lakou dapèl pou 7èm Distrik la nan Chikago, ki marye ak youn avoka tou, Jesse Barrett. Yo gen 7 pitit, 2 ladan yo se ti Ayisyen. Youn se youn ti demwazèl 16 an ki rele *Vivian*, menm non ak manman l; avèk youn ti gason 10 zan ki rele *John Peter* (ti Jan-Pyè) ki gen 13 an. Yo te adopte ti fi a nan lane 2005 e ti gason an an 2010, apre tranbleman d tè a.

Men li, se akòz koneksyon Ayiti a, peyi ki pote move non an, twou sa n konnen an, ki pèmèt *Jij Amy Comey Barrett* ranpòte laviktwa sou *Jij Barbara Lagoa*. Mwen pa t la lè kesyon an t ap diskite, men mwen pral ban nou l jan m kwè sa te pase. Pran ti chèz ba nou. Sa k gen dodin osnon hanmak, fè sa pou n fè, paske m ap lage bonjan bèt sou nou.

Men kijan nou kwè prezidan an rive pran desizyon anfavè *Jij Barrett* la. Kòm mwen di nou, mwen pa t la, men baze sou sa m aprann, mwen kwè se konsa bagay yo te pase. Nan diskisyon ki t ap fèt sou kisa yo ka fè pou yo pa pèdi Florid, ki enpòtan fopaplis pou yo nan eleksyon 3

novanm nan, gen youn ki leve men l. Epi prezidan an di l ap koute.

La tou li pran pale : « *Ekse-lans, koute ! Ou deja gen vòt Kiben yo. Nan sityasyon nou konfwonte an Florid ane sa a, fòk n admèt n ap pèdi vòt Ayisyen yo. Ou wè jan sa ye, yo pa menm envite w vin Little Haiti jan yo te fè sa nan lane 2016. Bagay ki pi red, senatè yo a, sa yo bay pou Bèna Sansarik la (Bernard*



Jij Amy Vivian Comey Barrett nan Mezon Blanch ak pitit li yo, pami yo Jan-Pyè, ti Ayisyen an.

Sansaricq) denonse w san gad dèyè. Avrèdi, ou pa gen bòn nòt nan kominote ayisyèn nan, paske w pa kenbe pwomès ou te fè yo ak pawòl ke w te di a : ' *I will be your biggest champion* '. Donk, nan 112 mil mounn ki te fè w ranpòte viktwa sou *Hillary Clinton* nan, laplipa se te Ayisyen. Ou mèt bliye sa ane sa a. *Amwens ke w fè youn bagay ekstraòdinè pou w montre yo se yo ki pi enpòtan pou ou, plis pase tout lòt gwoup yo* ».

La tou, prezidan an di : « *Ou pa bezwen di plis pase sa. Ou gen rezon. Mwen konn sa m pral fè, ki sa pou m fè !* » -Anvan li te menm fè deklarasyon l nan samdi kote l chwazi jij ki adopte 2 ti Asyen yo, li pale ak *Kanye West* pou mande l fè youn kout pye Ayiti prese-prese, paske fòk li frape imajinasyon Ayisyen youn fason yo pa t ap atann. Vwala kijan *Kanye West*, ki pa nan kale wès lè Bòs li pale, debake ann Ayiti nan vandredi a. Epi se lòt ti ajan touris yo bay pou Jovenèl Moyiz (Jovenel Moïse) ki deplase majeste l, soti Pòtoprens brid sou kou, kouri monte Okap Ayisyen, pou l al rankontre *Kanye West*, ke gwo Bòs nan Wachintonn nan voye an misyon.

Anvan m al pi lwen, fò m ban nou youn ti moso sou *Kanye West*. Se nan dat 4 jiyè, jou fèt enepandans Etazini, msye lage youn « *twit* » sou entènèt la pou di li kandida. Epi se jouk le 16 jiyè li vin sonje, osnon youn mounn di l, fò l anrejistre nan Komisyon elektoral la kòm kandida. Lè sa a li te deja twò ta pou plis pase youn douzèn eta. Li pa gentan rekonnèt kòm kandida ni nan Florid, ni nan Nouyòk kote ki gen plis Ayisyen. Men sa pa vrèman nesèsè, paske se youn kandidati benevòl.

Selon jan yo esplikè m ke-

syion an, se apre youn konvèsasyon *Kanye West* te genyen ak prezidan l nan ke l te deklare kandidati l pou prezidan Etazini ane sa a. Kòm yo di an franse : « *Cousu de fil blanc !* » Tout mounn tou wè se divèsyon k ap fèt. Byen ke ni limenm, ni prezidan an, anfen tout mounn ala-wonnbadè, konnen li p ap sis, yo konnen tou li ka rale kèk vòt Ameriken nwa ak fanatik li yo, paske se mizisyen li ye. Nan

pèp hamayikenm ki suiv pwo-tokòl mete mask nan figi yo pou kesyon COVID-19 la, te wè msye san mask avèk atis jamayiken yo rele *Buju* a, pandan li te anvizit nan Jamayik la. Epi la tou, COVID-19 kòmanse remonte nan peyi a. Jamayiken mande anraje, epi pou apeze sitwayen yo, gouvènman peyi Jamayik la di li ouvri youn ankèt sou vwayaj *Kanye West* la. Sanble msye aprann leson an, paske lè l te debake Ayiti a, nan vandredi, nou te wè l byen maske. E nouvo zanmi l la, JoMo, te maske tou. Men lè yo te abò bato ki t ap mennen yo nan zile Latòti a, soti nan Labadi, tou pre Okap la, nou te wè y ap blage san mask. Pawòl Latòti a se youn lòt istwa. Nou ka li li enpe sou sa nan HAPPE-NINGS.

Antouka, n ap tounen sou *Jij Amy Comey Barrett* anvan nou fèmen bwat koze a. Pou l montre kijan Ayisyen enpòtan nan sa k ap fèt la, Jij nan tribinal ki pi enpòtan Ozetazini an, youn nan ti Ayisyen l yo te avè l nan Wachintonn nan samdi pase a (26 septanm). Msye te la ak manman l lè prezidan l la t ap anonse ke se dam sa a li chwazi pou pòs jij avi a. A 48 an, si Sena a dakò — e nou pa wè kijan demokrat yo pral bloke —, li pral chanje konpozisyon gwo tribinal la pou anpil lane. Gade kijan dam li vin ranplase a, *Jij Ruth Bader Ginsburg* vin mouri la a alaj 87 lane. Li te nonmen jij nan 1993 lè l te gen 60 an. Sa se youn lòt istwa tou.

Mwen pa ka bliye di nou jan pawòl kreyòl la di, « *Granmesiri diri ti wòch gouste grès !* » Enben, vwala ke prezidan an tou pwofite pou l pran foto ak ti Ayisyen an : *John Peter*; ti Jan-Pyè. Epi se konsa m tandè youn Ayisyen k ap suiv politik bò isit la ki di nan bonjan angle : « *Fool me once, it's your fault. Fool me twice, it's my fault* » (*Twonpe m youn premye fwa, se fòt ou. Twonpe m youn dezyèm fwa, se fòt pa m* »). Atansyon pou n pa pran nan « *Si m te konnen* ». Wi, atansyon dyòl dous !

Grenn Pwonmennen
RAJ
30 septanm 2020
raljo31@yahoo.com

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

LITTÉRATURE INTERDITE

Le réalisme dans le réel mathématique de la géométrie volumétrique haïtienne

J'ai réellement envie de dire : *leve kanpe*, mais je risque d'être confondu entre foi personnelle et réalisme. Le mal est en moi, le mal de la déconstruction quand l'autre s'en sert du même ion pour se reconstruire. Bien avant COVID et ainsi dans *Moscow-mitch* dans des É.U. priant Dieu pour la Justice. Mieux, quand on me demande de rejeter Poutine parce que l'autre le rejette au besoin. Quand on m'accuse d'être communiste si la Russie est plus que capitaliste. Quand on m'amène l'élémentaire du Hezbollah défectueux pour me voler *Dessalines*. Quand l'Église pédophile selon le principe du crime doit être puni dans la société mais est libérée là où l'État prétend diriger dans, et par la laïcité. Quand, de la géométrie haïtienne on me dit de l'angle optique physique dans sa virtualité, démoniaque mais pas 45°. J'ai envie de dire *leve kanpe*. Pour que le lâche à l'Académie qui le dit immortel, se saisisse du courage pour étaler « son épée de *legba* » en intégration linguistique littéraire en français. Pour que nous puissions le traduire en angle aigu au sommet de cathédrale en élevant le vèvè au standard de la volumétrie (*géométrie*), relief afin d'en mesurer le spatial réel en architecture et l'y introduire dans la fabrication de la cité à travers le monde. Puisque *Pye lemiso* est chanté par le *Men's chorus* du conservatoire de musique sacrée de Baldwin Wallace University, et *at large* en Asie, en Europe, que dire en Amérique. Sauf en Afrique !

N.B. Mieux, le président afri-

caïn du Bénin (Porto Novo) affirme le spasme culturel.

Avant de pénétrer le méta sphère du réel, considérons un aspect de l'hebdomadaire puisque nous le lisons régulièrement. La chronique *discontinué les blagues de Louis* doit probablement *rapeler à plus d'un un certain humour qui ne s'expliquait pas au premier détour. Humour allemand par excellence, adaptation haïtienne par humilité, la chronique dévoilait une lecture sociale locale (allemande) qui chez le Suisse ou le Belge fit cas d'une autodérision allemande incomprise. Louis avait-il pris goût à cette littérature, ça en avait tout l'air malgré la simplicité du langage quand l'Haïtien aime les affaires imbriquées pour se voir génial. Profonde, dira Mike Joseph l'éditeur de , un autre genre. Louis était-il : vèvè, mathématicien ou allemand, dans cette chronique, on le lisait bien mais le lirait mieux si on savait tous qu'il vivait en Allemagne (ce que j'ai appris par l'éditeur de H-O). On aime l'exo. Cet exo étudie le créole pour effet linguistique basé sur la liberté de la pensée qui vit son expression libérée par l'haïtianité dans la richesse du langage. Langage qui renferme tant notre géométrie malheureusement limitée (aux côtés) tandis que cela irait plus loin en géométrie spatiale avec la permission de voyager latéral et vertical dans le spatial de la dite-géométrie. L'Allemand de Halle , la question est posée. L'introduction dans l'IA donnerait la réponse.*

Imaginez alors un Haïtien déconstruit qui pour s'identifier

doit s'arc-bouter à un nom incompris pour être sûr d'être, d'exister : **Jean Valbrun Avocat Préfet**, du fait d'avoir vu une carte d'affaires ainsi décrite, dans les années soixante. La dérision est assurée sauf dans son cartier. Allons plus loin, Jean Santerre au Québec est issu de famille démunie et sans abris d'où le nom sans-terre devenu patronyme. Quelle différence ?

Considérons le point **Campion Jules** qui depuis des lunes propose à l'Haïtien à travers ses voyages et son homélie, la dédémonisation de la République qui lui offre le droit d'être pour ne pas être l'apatride, moyennant le coût des indulgences en prières à *manman Marie* (Notre-Dame du Perpétuel Secours). La formule ne marche pas alors puisque la *mer rouge consécrite* est récurrente pour la même thématique quand les maths haïtiennes auraient pu dire dans l'utilitaire. Ce n'est que du prosélytisme édulcoré, car il n'appartient pas à **Campion Jules**, mais à un État dénommé Vatican pour qui Jules porte la soutane contre Haïti quand le représentant diplomatique du Vatican est **Mgr Nugent**, qui n'héberge pas l'ambassadeur de l'Église haïtienne mais celui de l'État d'Haïti à Rome et au Vatican.

Maintenant considérons **Campion Jules** dans Galilée en géométrie avec ses figures non encore adoptée au point de les mettre en doute. Aujourd'hui, parler de Galilée est le niveau de culture là où pour la même raison on jette et rejette l'axe endogène Haïtien pour l'exo perdant son homélie, reléguant

la nôtre en tiers. Seule différence entre Galilée virtuel pris de son époque et la nôtre aujourd'hui, est que sa géométrie était axée sur un point de fuite unique vers où tout émergeait ou convergeait. L'angle se définit en sinus cosinus sur l'axe croisé des $x y$, tandis que la géométrie haïtienne est excentrique et garde l'équilibre avec la notion des vecteurs libres de leur matrice ainsi avec un rapport matriciel comme la toile aujourd'hui connue dite numérique soit une en tout point et tout en une unité globale. Que ferait un cerveau haïtien né de ce même paradigme, s'il avait la liberté religieuse de construire dans ses normes. Oui, liberté religieuse, car le colon et la colonie ont gardé les clés de **Campion** qui nous menace de culture exogène de classe pédophile reconnue dans le chœur des anges de la sacristie au presbytère pour aller célébrer un culte à Satan, mais au nom de Dieu. Je ne suis pas révolté, mais les raccordements dans la géométrie haïtienne, pris dans un contexte d'intelligence artificielle (surtout, ne démentez pas l'approche quand l'enfant l'y étudie au stade de master au Ph. D.) en nous accusant de culture démoniaque. Si c'est Galilée et même que voulez-vous, c'est Romain qui a tué malgré tout Jésus dans la compréhension de **Campion**, mais qui n'est pourtant pas satanique après des siècles d'existence et de compression de notre mental pour plaire aux siens.

Si les angles des droites de Galilée ont pu faire de par la volumétrie de figures incomprises d'alors, pourquoi la géométrie côté Haïtienne associée à celle plane en serait-elle pas élevée au niveau spatial pour, non pas quitter le symbolisme, mais trouver son espace utilitaire dans la fabrication de : *meubles, bâtisses, d'espace, de villes, (comme nos fers forgés) etc.* ? Si ce n'est pas le complexe d'infériorité (le bras du préjugé), qui sert de porte de rétention encore aujourd'hui en septembre 2020?

Pourquoi les mathématiques d'Hervé Guineret/Hubert Vincent (collection Philo de Jean-Pierre Zarader – Ellipses), serait plus instructif, si l'on ne mesure pas l'autre ?

Pourquoi avoir besoin de Formation Mathématique pour l'enseignement des Mathématiques sous la direction

de J Proulx, C Corriveau et Hassane Squalli (presse universitaire du Québec), avoisinant les langages atikamekw au Québec dans une révolution tranquille fait d'être progressiste, si l'on ne mesure pas scientifiquement ?

Pourquoi la géométrie ouzbek serait-elle utilitaire en tapisserie, broderie, ingénierie des machines de tissage, sans contestation du lecteur haïtien protestant ignorant tout de cette culture quand elle la consomme, tandis que la géométrie haïtienne serait d'une mystification sans mathématiques ni utilitaire ?

Pourquoi la ville intelligente dont les axes de santé-guérison assistés mais élaborés de concert avec le bénéficiaire (malade), quand on parle de Santé Mentale en lieu et place de Maladie Mentale, désormais pris dans un contexte à distance qui était avant COVID interdit à la consultation ? Un besoin issu de la problématique a tout renversé, non pour le pire mais adapté aux technologies disponibles. Les chercheurs s'y sont fourrés encore plus dedans.

Pourquoi notre rétention quand nous arborons les signes rock, funk, grecs, romains, slaves, saxons, de Thor, de Vénus (je comprends pour la belle femme), ainsi afficher Galilée par appartenance ou par appropriation en symbole de connaissance), etc. ?

En revenant sur le sujet la semaine prochaine, faudra-t-on exposer des chiffres pour démontrer les angles de Saint-Michel cathédrale aux projections orthogonales de la géométrie haïtienne en volumétrie ?

La réponse s'y trouve déjà quand l'Église Catholique vend des restes humains associés aux reliques anciennes pour faire perpétuer plus qu'une foi de démons car de leur missel il est écrit : « laissez les morts ensevelir les morts », et « à la terre ce qui est à la terre » dans l'homélie du dernier voyage, tandis que cette Église juge l'Haïtien, selon **Campion Jules**, de célébrer, mieux d'interpeller les morts et les mauvais esprits (dit loas), mais d'encourager la profanation des cadavres contre la loi de l'État. Que dalle de ces célèbres inconnues quand on considère le pacte de pédophilie de la Rome du Vatican !

Je reviens la semaine prochaine avec des chiffres.



SECCION ESPAÑOLA DIPLOMATIE INTERNATIONALE

Protagoniste de la Mission dominicaine en Haïti

DÉPARTEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Suite de la page 5

main d'œuvre hautement compétitive.

À mesure que le climat sécuritaire et son système démocratique s'amélioreront, la demande de biens de consommation, de technologie et de services sera doublée ou même triplée. La République dominicaine sera le pays le plus disponible à répondre à ces demandes, à plus de 50 %, une somme équivalente à plus de 2 milliards de dollars l'an.

Dans ce contexte, les ambassades des États-Unis et du Canada se font concurrence aujourd'hui dans l'exercice d'une influence de plus en plus importante en Haïti, dans les domaines suivants : politique, économique et éducatif. À ces fins, ils ont modernisé leurs installations afin de mener une politique plus dynamique

dans tous les domaines. Par exemple, l'ambassade du Canada a construit un complexe au coût de 27 millions de dollars, tandis que les États-Unis d'Amérique y ont implanté une des plus grandes et des plus modernes ambassades dans la région des Caraïbes, sur un espace de plus de 60 mille mètres carrés, sur la route de Tabarre, en direction de la République dominicaine.

Un autre facteur intéressant est celui des envois de fonds expédiés par les Haïtiens de la diaspora, qui augmenteront à mesure que la sécurité sera plus favorable permettant d'attirer des investissements importants de capitaux étrangers et de la diaspora. Concrètement, nous parlerions de plus de 3 milliards millions de dollars d'investissements et d'envois de fonds.

Présentement, l'ambassade do-

minicaine a besoin d'un plus grand nombre de militaires spécialisés dans les domaines de la tactique, du renseignement, de la migration, de la drogue et de la police, afin d'assurer une meilleure sécurité et de contribuer à l'œuvre de prévention et de lutte contre la traite humaine, le trafic de drogues et d'armes, dans l'objectif de contrecarrer toute menace à la sécurité de la République dominicaine ainsi qu'au personnel, et aux installations de la mission dominicaine en Haïti.

Selon les critères des autres ambassades accréditées en Haïti, elles parlent de plus en plus du rôle de premier plan, par rapport au cas haïtien, que la République dominicaine devrait jouer, et la République dominicaine devrait se faire reconnaître et apprécier réellement en tant que pays à ressources diversifiées. La grave

crise qui sévit en Haïti et la menace qui plane sur la République dominicaine, comme la personne fait une comparaison des grandes différences entre les deux pays qui partagent la même île ne doivent pas nous laisser indifférents.

Cette proposition pourrait s'inscrire dans un plan de reconstruction et de modernisation de toutes les installations de l'ambassade dominicaine située à Pétion-Ville, en République d'Haïti.

Une façon de construire rapidement ces installations, notamment les bâtiments préposés au logement du personnel de la mission pourrait susciter une coopération avec des capitaux publics-privés dans laquelle l'entreprise de construction dominicaine pourrait concevoir un projet de location des appartements qu'elle construit dans ledit endroit projeté sur

un nombre d'années convenu, les bureaux, les salles de conférence et de réunion pourraient être vendus à l'État dominicain.

Annexes:

Plans de construction locaux de bureaux de « LA COOPERACIÓN BILATERAL », les bureaux du « CONSULAT DOMINICAIN EN HAÏTI ».

Copie avec les caractéristiques du complexe de bureaux de la mission diplomatique, du complexe d'habitation et du bâtiment;

Copie des plans de construction de bureaux et d'appartements à l'intention des fonctionnaires de l'ambassade dominicaine en Haïti.

* Rafael A. De La Cruz R.

Général de brigade (r), FARD.

A New Organization: Get up, Stand up for Haiti/Leve Kanpe pou Ayiti!

This new organization, under the sponsorship of Michael Elionard, is planning a special event on October 17, the 215th anniversary of the assassination of Jean-Jacques Dessalines, as the accompanying announcement spells out.

Following is the mission and vision that "Get up, Stand up for Haiti," projects:

"Our mission is to stop the 'Abolition Act on Haiti' and let the Haitian people breathe by elevating, not burying us, under deeper in the ground."

"Our vision: Our core value is to unleash Haiti's potential to build a stronger country by fully accepting our role as leaders on this earth, educating, connecting, elevating startup entrepreneurs of all types, to embrace and celebrate our differences, to inno-

vate into an inclusive community.

"We understand our role as human beings, which is to build a workforce with character and capability, while adding strength and safety to Haiti's infrastructure, nurture equality in diversity

as foundational values, from which we draw as we envision better events, programs and, ultimately, a stronger global community."

For information: 516-225-7995; 561-502-5768

MENTEUR INVÉTÉRÉ, JOVENEL MOÏSE NE CHERCHE PAS LA GUÉRISON

Inauguration de moteurs réparés à Vieux Bourg d'Aquin

L'insécurité et le kidnapping atterrissent avec le président

Suite en page 1

accès à l'électricité. Car de Vieux-Bourg d'Aquin à Fonds des Nègres, en passant par Lacolline et encore d'autres localités limitrophes, cela fait une distance de plus de 30 kilomètres. Autrement dit, Jovenel Moïse devrait s'engager à financer l'installation de câbles électriques de Vieux-Bourg d'Aquin à Fonds des Nègres en passant par Lacolline, Masseillant, Mome Comas, Virgil, Laborié et Trainmé, communautés en plein développement démographique.

Lors de son voyage dans cette région, des hommes d'affaires basés à Débas avaient encouragé le président à visiter leur patelin. Celui-ci a également promis d'électrifier ce village. Ici encore, les câbles devraient s'étirer sur une distance d'environ quatre kilomètres.

Et les villages situés au sud de Vieux-Bourg d'Aquin ?

D'ores et déjà, Jovenel Moïse a suscité le mécontentement des citoyens dont les villages se trouvent au sud de Vieux-Bourg d'Aquin. Il s'agit d'Aquin, de Zanglais, de Coco Anglade, de Saint-Georges et de Saint-Louis du Sud. Le président n'a pas jugé nécessaire de visiter ces

localités, pourtant situés à moins de 25 kilomètres de Vieux-Bourg d'Aquin. Dans sa visite, il n'a fait aucune mention de ses agglomérations, qui n'étaient pas dans l'itinéraire du chef de l'État.

De toute évidence, l'usine électrique de Vieux-Bourg d'Aquin n'a pas la capacité d'électrifier tous ces villages que la promesse du chef d'État fait de futurs abonnés. Selon toute vraisemblance, Jovenel Moïse se proposerait de faire construire des plantes électriques dotés de panneaux solaires.

Le président haïtien a suscité beaucoup d'espoir chez les citoyens de ces villages qui ont accueilli la promesse de M. Moïse avec circonspection. Les mensonges qu'il a débités à la nation, durant son mandat, n'encouragent pas les citoyens de cette zone à ajouter foi à sa promesse.

L'insécurité arrivée, les kidnappeurs atterrissent

Zone paisible depuis un carnage qui avait été perpétré, en été 1992, à Jonc Dodain d'Aquin, à quelque six kilomètres de Vieux-Bourg d'Aquin, sous le régime militaire Cédras/Biambly, qui avait entraîné l'assassinat de trois citoyens par des bandits venus de Port-au-Prince, la

paix et la sérénité de ces agglomérations viennent de se rompre avec un kidnapping spectaculaire.

L'avocat Robert Barbier a été pris en otage par des bandits armés, à Zanglais, au sud d'Aquin, le jeudi 24 septembre. Selon le témoignage des riverains, il a été conduit à Côte de Fer où il a été gardé prisonnier moyennant un paiement de USD 500 mille \$. Au bout d'une série de

negociations, il a été libéré, tôt dans la matinée du mardi (29 septembre). La rançon exigée a été négociée à la baisse, les ravisseurs ont touché seulement USD 5 000 \$.

Manifestement traumatisés par l'enlèvement d'un fils de Vieux-Bourg d'Aquin, les citoyens répètent d'une seule voix qu'à la faveur de la visite de Jovenel Moïse, l'insécurité est arrivée et les kidnappeurs

atterrissent. Surtout ils pensent qu'avec l'impunité dont jouissent les criminels, sous le régime *Tèt Kale*, les auteurs de ce crime ne seront jamais appréhendés. Les Vieux-Bourgeois et les résidents des autres communautés voisines craignent que l'enlèvement contre rançon ne devienne la norme dans leurs localités.

L.J.

SATURDAY
October 17, 2020

Ayisien leve
 17 OCTOBRE 2020
 JUSTICE FOR HAITI

Haiti
Bresil
France
Chili
 Martinique
 Bahamas

Canada
Guyane
Ayisien
 toupatou

GET UP
STAND UP
 For Haiti
FOR INFO

855-500-2581
516-225-7995
561-502-5768
 getupstandupforHaiti@gmail.com

Guy Durosier : L'itinéraire d'un artiste immortel 8^e partie (1972 - 1979)

Suite de la page 3

don d'un lieu de répétition à l'avenue Marie Jeanne à cette troupe folklorique qui a souvent fait notre fierté à l'étranger. Le président François Duvalier, le Duvalier que nous connaissons, tant mieux que mal, avait plus d'une fois soutenu la troupe Mater Dolorosa, fondée, rappelons-le, par l'éminent ethnologue Lorimer Denis. On pourrait prendre facilement des exemples de ce genre pour chacun de nos chefs d'État, de Dessalines à Duvalier.

Cependant, de 1804 à l'époque qui nous préoccupe, à ma connaissance limitée, je peux dire que jamais, depuis Florvil Hyppolite, qui avait beaucoup aimé Occideus « Occide » Jeanty, on a vu un de nos musiciens jouir de l'estime et du respect d'un Chef d'État comme ceux que Jean-Claude Duvalier avait accordés à Guy Durosier. D'ailleurs, ce président, alors âgé de 21 ans, passionné de musique, prenait des leçons de contrebasse de l'auteur de *Ma brune*. À l'étranger, je risquerai de comparer ces sentiments à ceux que Louis XIV, le roi Soleil, avait réservés à Molière.

Vu l'importance du sujet, le lecteur me pardonnera de faire un survol sur la relation qui a existé entre le président Florvil Hyppolite, dit Mabyal, et le ciseleur de 1804. Il ne faut pas croire que Mabyal était un insensible, bien qu'il eût un goût assez prononcé pour le sang. De très souvent, il invitait « son ami Occide » et quelques-uns de ses musiciens à se produire au Palais national. Il le faisait surtout pour plaire à Victoire Jean-Baptiste, dite La Belle Victoire, sa très chère moitié, sans qui il ne se concevait pas. D'ailleurs, pour répéter à peu près les mots de mon ancien professeur Gérard Mentor Laurent : « À travers le pays, à part ses enfants, seules deux personnes pouvaient émouvoir le président Florvil Hyppolite : La Belle Victoire qu'il aimait comme la prunelle de ses yeux et Occide Jeanty à qui il vouait une admiration proche de l'adoration ».

Au sein de la famille présidentielle, il n'y avait pas que Mabyal à choyer le général-musicien. Son fils adoré, le député Chéry Hyppolite idolâtrait le génial compositeur, qui fut son aîné de cinq ans. À telle enseigne qu'à la mort prématurée en janvier 1893 du jeune parlementaire, Occide composa la marche funèbre Chéry pour sécher les larmes du président. Lorsque, trois ans plus tard, le maestro, qui avait précédé Mabyal à Jacmel, apprit la nouvelle du drame du Pont Jeanty, il ne put cacher sa peine. Les musiciens sont sommés de

retourner dare-dare à Port-au-Prince pour se faire entendre aux funérailles du président Hyppolite. « À bord de l'avisio Tous-saint Louverture, Occide composa *Nos larmes*. La répétition se fit à bord même ». (Référence : Les attendrissements de Marbial, par Franck Sylvain, Le Nouveau Monde, Samedi 18 et dimanche 19 juin 1977, page 1.) L'ancien président Sylvain savait ce dont il parlait, car il avait épousé la gracieuse Dieudonne Jeanty, l'une des filles du génial et prolifique compositeur.

Loin de moi l'idée de m'ériger en défenseur ou en juge de



Paulette Saint Lôt.

Guy Durosier. D'ailleurs, aucun d'entre nous n'est autorisé à juger un autre. Car chacun de nous, à bien examiner sa conscience, sentira qu'une poutre lui fatigue l'œil et qu'il convient de s'en débarrasser avant qu'il ne soit trop tard. Certainement, « comparaison n'est pas raison ». Je tenais simplement à prouver que Jean-Claude Duvalier ne fut pas le pre-



Kiki Wainwright.

mier président haïtien à aduler un de nos musiciens et que, en retour, à tort ou à raison, Guy Durosier ne fut pas non plus le seul à accepter les privilèges qu'on lui avait accordés. Certainement, d'autres auraient toisé ces faveurs présidentielles. Chacun est libre de critiquer Guy comme il le veut. De mon côté, je ne prendrai pas ce risque, sachant que, d'abord, il est nettement plus facile de dire que de faire et ensuite « tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ».

Donc, on verra Guy Durosier dans presque toutes les tournées tant officielles que privées du jeune président. Le 22 janvier 1972, Jean-Claude Duvalier visite la vaillante Métropole du Sud. Le lendemain, à la Cathédrale des Cayes, le président, la première dame, les amis et les offi-

ciels du gouvernement assistent à la messe chantée par l'évêque Claudius Angénor. Guy Durosier, bien que souffrant d'une for-



Joe Trouillot.

te fièvre, fait vibrer les voûtes de cette église en chantant avec maestria l'« Ave Maria » de Schubert. (Référence : Le Nouveau Monde, Mardi 8 février 1972, page 6).

Un peu plus de deux semaines plus tard, une fois de plus, Guy Durosier sera investi de la confiance du Palais national. Le 10 mars 1972, Anastasio Somoza Debayle, président de la République du Nicaragua, visite Haïti. En cette occasion, la première dame du pays, Mme Simone Ovide Duvalier, offre un gala culturel au Palais national, en l'honneur de l'homologue de son fils. Elle en confie l'organisation à Guy Durosier. Celui-ci s'est surpassé dans *Fann sa a*, *Si w' al an Ayiti*, *Shango, Haïti*, *Vereda tropical* et a fait également un solo d'orgue dans *Española*, un morceau nicaraguayen. À noter que l'éclat de cette fête animée par Bob Lemoine a été également rehaussé par les vedettes de la troupe « Haïti Chante » de Lina Mathon Blanchet et celles du Ballet d'Haïti de Lavinia Williams, etc. (Référence : Le Nouveau Monde, Samedi 11 mars 1972, page 1).

Guy Durosier a le vent en poupe. Il est applaudi un peu partout. Le samedi 13 février, il réitère son succès au Capitole. Il y présente deux spectacles qui lui ont valu l'éloge de l'historien Roger Gaillard, à l'époque critique culturel au quotidien Le Nouveau Monde. Pour M. Gaillard : « Guy Durosier est le plus digne ambassadeur d'une musique haïtienne que nous risquons de perdre si nous n'y prenons garde » (Le Nouveau Monde, Mardi 16 février 1972).

De février à avril, Guy Durosier se manifestera surtout à l'Hôtel El Rancho, accompagné par le quartette de Ferdinand Dor. Parallèlement, il enchante le public du Casino International, de Djoumbala Night-Club à Pétiion-Ville, du Feu Vert Night-Club au Cap-Haïtien, du Rivoli Night-Club aux Gonaïves, du Sony's Ciné à Saint Marc, du Congo Night-Club à Jacmel, etc. À la Cité Roussan Camille, Madeleine Pe-

rez, la mairesse d'alors, eut à s'exclamer à la suite d'un spectacle de Guy Durosier : « C'est le plus grand artiste haïtien qu'il m'ait été donné de voir ! »

Guy Durosier participera également à d'autres activités musicales. Avec Vianney Denerville, Lina Mathon Blanchet, major Ipharès Blain, major Charles Paul Ménard, Micheline Laudin Denis, il sera membre du



Micheline Laudin Denis.

jury formé pour le choix des trois meilleures méringues carnavalesques de Port-au-Prince en mars et pour le Carnaval des fleurs en juillet 1972.

Entre mai et juillet 1972, tandis qu'il continue à fréquenter ses amis du Bossa Combo, Guy Durosier enregistre le disque



Jean-Claude Eugène.

« Deux fois vingt ans », l'une de ses plus belles créations. C'est justement vers cette époque que le président Jean-Claude Duvalier, ébahi par cette œuvre, lui alloue les fonds nécessaires pour monter un ensemble musical. S'entourant de Frantz Courtois (guitare), de Jean-Jacques « Jeannot » Montès (contrebasse), d'Yvon Louissaint (chanteur) et de six ou sept autres musiciens, il met sur pied Le Grand Orchestre de Guy Durosier (ou Le Système). Dès sa fondation, ce groupe recueille l'adhésion du public. Selon Herby Widmaier : « J'ai eu le bonheur de participer à quelques séances de répétition de cet orchestre. Je n'ai aucun doute que si on avait donné à Guy la chance de rester au pays, il allait donner une meilleure orientation à la musique populaire haïtienne. Je ne tarirai jamais d'éloges à

l'égard de Guy Durosier ». (Entrevue de LCSJ avec Herby Widmaier, 24 octobre 2004).

En janvier 1973, Guy Durosier se rend au Canada pour répondre à une invitation de M. Max A. Nargil, gérant-responsable du Harrison Hot Springs, à Vancouver. Il éblouit pendant un mois les invités du Cooper Room, la salle de danse de ce lieu. À son retour en Haïti, il fait des plans pour agrandir son orchestre. Avec quelques-uns de ses musiciens, il forme une petite formation pour animer les soirées à La Cave, un café-restaurant situé à la rue Ogé, à Pétiion-Ville. Cet endroit servira aussi de lieu de répétition à son grand orchestre. L'artiste y obtient un succès fou, en y jouant presque exclusivement du jazz. Adulé par un public qui le couvre de gloire, il s'enivre sans aucune modération.

Cependant, Guy Durosier avait oublié trois sages leçons. La première est tirée d'une maxime nationale : « *Lè w soti pi wo, ou pran pi gwo so* ». La deuxième nous a été donnée par Corneille dans *Cinna* : « Et, monté sur la faite, il aspire à descendre ». La dernière, Charles Aznavour, nous l'a éloquentement inculquée dans *Le toreador* : « *La gloire est frivole / Et quand on la croit nôtre / Elle s'offre à un autre / Et il ne reste rien* ». Certainement, Guy Durosier est un excellent chanteur, un musicien virtuose et un monstre de la scène. C'est un homme qui a excellé dans toutes ses entreprises artistiques. Cependant, une seule science lui échappait : la politique haïtienne, l'une des plus importantes à maîtriser quand on vit sur la terre de nos ancêtres.

Naïf, Guy Durosier n'a jamais su que, chez nous, quiconque est admiré par le président de la République devient ipso facto la cible à abattre *per fas et nefas*. Les laquais, parmi eux de brillants intellectuels, soupirant après l'estime de celui-ci, ne reculeront devant aucun moyen pour se substituer à l'être admiré. Lorsque les bassesses et les flatteries les plus inimaginables ne parviendront pas à sensibiliser le président, ces bouts d'hommes auront recours à des « coups de langue » et à d'autres armes encore plus meurtrières pour l'accomplissement de leurs œuvres macabres.

Guy Durosier sera donc la grande victime de cette formule méchante. M'a récemment raconté son cousin et ancien accompagnateur Didier Pétrus : « Un jour, Guy s'est rendu à La Cave pour une séance de répétition. À son arrivée, il ne trouve pas les instruments de l'orchestre. Sur ce, le personnel lui apprend que le président les a faits chercher. Une puce à l'oreille lui

Suite en page 12

ÉDITORIAL



La CSC/CA, victime de la corruption institutionnelle

Les Saintes Écritures nous apprennent que « *L'amour de l'argent est une racine de tous les maux* » (I Timothée 6 :10). À la lumière des événements ayant cours, en Haïti, sous le régime PHTKiste dirigé par Jovenel Moïse, nous pouvons dire qu'en politique, l'amour de l'argent engendre tous les crimes. Car c'est le mobile de la levée de boucliers déclenchée contre la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif (CSC/CA) par le président haïtien. Le peuple doit se mobiliser comme un seul homme pour l'empêcher d'exécuter son plan macabre, car, à l'instar d'une bête blessée, M. Moïse est capable de n'importe quel acte irréparable.

En effet, l'assassinat du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Me Monferrier Dorval, est loin d'être un cas isolé. Il entre dans le cadre d'une stratégie mise en place par un chef d'État en désespoir de cause, puisqu'acculé dans son dernier retranchement, dans sa quête de fonds pour soi-disant financer ses projets. Mais, en réalité, il se retrouve à la recherche de nouveaux moyens de s'enrichir, aux dépens de la caisse publique, lui et ses alliés du PHTK. Et la CSC/CA devient la bête à abattre, car, dans la foulée des opérations frauduleuses et de corruption à rebondissements ayant caractérisé les gouvernements des trente dernières années, elle se met en posture de nettoyeuse des écuries d'Augias. Aussi, le Fonds PetroCaribe, désormais indisponible, Jovenel Moïse se met-il à grappiller, ici et là, en quête de millions pour satisfaire son appétit glouton et celui de ses amis, collègues politiques, ainsi que toute cette meute de parasites qui émarquent à la caisse de l'État. À l'heure du régime *Tèt Kale*, Haïti vit sous l'empire de la corruption institutionnelle.

Les derniers millions sur lesquels comptaient le chef d'État haïtien et ses complices PHTKistes comme « *rentrée de fonds sûrs* » devaient provenir du contrat octroyé à la compagnie General Electric portant sur la construction d'une plante électrique dans la commune de Carrefour, qui avait déjà bénéficié d'une usine électrique, don du Vénézuéla, sous feu le président Hugo Chavez. Mais travaillant à la va-vite, les hommes du Palais national n'ont pas eu le temps de mettre en règle les documents relatifs à ce projet. En tout cas, soumis à l'approbation de la CSC/CA, l'institution régulatrice des dépenses publiques a tout bonnement rejeté le contrat « *entaché de sérieuses irrégularités* ». Il semble que chaque membre de la famille politique PHTKiste attendait sa part des retombées de ce contrat qui devaient se présenter sous forme de

ristournes versées à une compagnie offshore que possèdent Sheriff Abdalah et Alan Zurek, des hommes d'affaires proches du pouvoir. Selon des informations disponibles, ces derniers allaient recevoir les paiements pour la General Electric avant d'effectuer une courte passe pour faire atterrir les millions dans des comptes prévus à l'avance d'où allait se faire « *la séparation* ».

On comprend pourquoi les thuriféraires et les journalistes stipendiés sont montés au créneau contre les juges de la CSC/CA, répétant, comme si recevant leur signal d'un seul chef d'orchestre, la même rengaine : le « *démantèlement* » de cette institution qu'ils accusent de « *bloquer* » les projets de développement du président. Rappelons que ce reproche mal placé adressé à l'équipe de ce tribunal était lancé la première fois par le ministre des Travaux publics, Joisés Nader. Ce dernier accompagnait Jovenel Moïse lors d'un débarquement au local de la CSC/CA, l'autre semaine, sous prétexte d'effectuer une séance de travail avec les responsables de l'institution.

En fait, le besoin d'argent est si pressant chez l'équipe Moïse-Jouthé, que le pouvoir a recours à tous les moyens pour parvenir à ses fins. La visite à la Cour supérieure des comptes visait à sensibiliser les juges, afin de les porter à réviser favorablement le contrat de la General Electric. Mais, dans la foulée du brigandage orchestré au détriment du Fonds PetroCaribe, dont les rapports d'enquête de la CSC/CA ont épinglé Jovenel Moïse et ses associés comme étant des co-dilapidateurs des USD 4,2 milliards \$ volés du compte alimenté par la vente du brut vénézuélien, le président haïtien n'a aucune référence positive. Autrement dit, la mission du locataire du Palais national a été confrontée à l'échec. D'où la réaction brutale de Joisés Nader, qui avait suscité une vague de désapprobations fusant de toutes parts. Si bien que le chef du gouvernement, Joseph Jouthé, avait dû s'attribuer le rôle de « *pompiers* » pour calmer la fureur populaire, qui commençait déjà à monter.

Toutefois, forcé de ravalier sa fierté, M. Jouthé a, au nom de tout le gouvernement, présenté des excuses publiques aux juges de la CSC/CA, un geste considéré comme une « *expression de blâme* », à son ministre, qui élabore aussi le président Moïse lui-même. Car, présent lors de la sortie du ministre des Travaux publics contre les membres de cette institution, le chef de l'État n'avait nullement réprimandé Nader, ni afficher une quelconque sympathie à leur endroit. La réalité est que celui-ci agissait en chien d'attaque du président.

Certes, le besoin de concrétiser le

projet passé avec la General Electric, sans appel d'offres, est si intense que, nonobstant les excuses formulées à l'adresse des juges de la CSC/CA par Joseph Jouthé, Joisés Nader, exécutant les ordres de Jovenel Moïse, est retourné à la charge. Il a, de nouveau, fait irruption au local de l'institution de contrôle des dépenses publiques, cette fois accompagné d'hommes cagoulés, lourdement armés, assimilés aux équipes spécialisées de la Police nationale, avec pour mission de « *terroriser* » les juges. Dans cet ordre d'idées, il faut croire que le président n'est pas au bout de ses repréailles contre ces derniers.

En clair, le chef de l'État semble vouloir précipiter le pas, car voulant ramasser les derniers millions qu'il envisage de voler, avant la fin de son mandat. Son acharnement contre la CSC/CA s'explique par le fait qu'il veut mettre le contrat de la General Electric dans le sac, c'est-à-dire en effectuer le décaissement du coût annoncé, avant le 7 février 2021, car ne pouvant prévoir quelle allure vont prendre les événements. Surtout que, dans l'intimité du Palais national, Jovenel Moïse et ses hommes font des plans pour qu'ils ne soient pas forcés de quitter le pouvoir en catastrophe. Car en dépit de la propagande orchestrée autour de la date du 7 février 2022 comme étant la fin constitutionnelle de sa présidence, lui et son équipe se préparent à toute éventualité.

Après les démonstrations de ses tendances par rapport aux dérives du pouvoir, notamment les résultats des trois rapports concernant le Fonds PetroCaribe, dont les conclusions confirment celles de la Commission éthique et anticorruption du Sénat, accusant des présidents, Premiers ministres, ministres et de hauts fonctionnaires de l'État de détournements de fonds et de vols de

deniers publics, il ne reste plus de doute que l'institution de contrôle des dépenses publiques se trouve en mode de demande de comptes. Ce qui prouve son intention de passer au peigne fin tous les contrats signés entre l'État haïtien et des firmes privées, au cours des derniers vingt-cinq ans, tout au moins. De cette manière, les ambitions de Jovenel Moïse d'ajouter encore des millions à sa fortune risquent de ne pas aboutir, vu les contraintes du temps. Mais, plus important encore, la nouvelle tendance affichée par la CSC/CA, après une longue période d'hésitation et d'incertitude, dans le traitement de dossiers scandaleux, semble mettre le procès PetroCaribe dans une nouvelle perspective. Pour s'être érigé en protecteur des dilapidateurs des USD 4,2 milliards \$, et des acteurs dans l'exécution de projets mal négociés et mal payés, sans oublier d'autres fonds détournés ou décaissés sans que les bénéficiaires ne soient soumis à des appels d'offres, Jovenel Moïse voit les poursuites judiciaires danser inexorablement devant lui et ses alliés politiques.

À cause des millions dont rêvent le président haïtien et sa famille politique, les PHTKistes en général, et le souci de les ramasser à la pelle avant que son pouvoir n'arrive à échéance, de telles ambitions peuvent déclencher toutes sortes d'actes criminels. Corrompus totalement, les hommes au pouvoir, en Haïti, sont capables des pires atrocités, tel que l'indique le meurtre de Monferrier Dorval. La CSC/CA étant présentement le plus grand obstacle à leurs projets financiers criminels, Moïse et ses hommes sont disposés à tout faire, même un massacre ignoble! Dans de telles conditions, le peuple haïtien doit se donner les moyens de mettre ces bandits hors d'état de nuire. Avant le 7 février 2021

HAÏTI OBSERVATEUR		Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6235 Tél. (718) 812-2820	
SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION			
Haïti Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Port au Prince, Haïti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	ÉTAT-UNIS 1ère classe <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US. pour un (1) an	AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 55.00 FF. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 100.00 FF. pour un (1) an	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE 1ère classe <input type="checkbox"/> 73.00 US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 140.00 US. pour un (1) an
CANADA Haïti-Observateur Gerard Louis Jacques 514 321 6434 12 Haïti OR Canada 12218 Joseph Cassavani Montreal H3M1C7	EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Valboun 13 K Avenue Faldoutos, 81 St Apt. 44 93310 Le Pré St. Servais France Tel. (33-1) 43 63 28 10	EUROPE <input type="checkbox"/> 73 EUROS. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROS. pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français	
Name/Nom _____			
Company/Compagnie _____			
Address/Adresse _____			
City/Ville _____		State/État _____	
Zip Code/Code Régional _____		Country/Pays _____	
<small>tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire</small>			

EDITORIAL



The CSC/CA, a victim of institutional corruption

The Bible states, "The love of money is a root of all evil" (I Timothy 6:10). Considering events that have taken place in Haiti under the PHTK regime led by Jovenel Moïse, we can say, "In politics, the love of money is the root of all crimes!" For this is the motive behind the attacks against the Superior Court of Accounts and Administrative Litigation (French acronym CSC/CA) by the Haitian president. The people must mobilize as one to prevent him from carrying out his macabre plan, because, like a wounded beast, Mr. Moïse is capable of any irreparable act.

Indeed, the assassination of the president of the Bar Association of Port-au-Prince, Mr. Monferrier Dorval, is far from being an isolated case. It is part of a strategy put in place by a desperate Head of State, who feels cornered in his last refuge, in quest, as he is, for funds supposedly to finance certain projects. But he is only looking for novel ways to add to his millions at the expense of the public coffer, together with his PHTK allies.

Thus, the CSC/CA has become a hindrance which must be wiped out. Why would the organization decide to put its foot down now, after so many fraudulent operations and blatant corruption that have characterized governments of the last thirty years? Why this cleaning up operation which adversely affects the latest official thieves? For, in the absence of the PetroCaribe Fund, it is no longer easy to grab millions under the table. So, Jovenel Moïse starts scraping here and there in search of millions to satisfy his rapacious appetite and that of his friends, political colleagues and other parasites fattening themselves at the expense of the State coffers. Especially since in this era of *Tèt Kale* (Bald headed) regime, corruption has been officially institutionalized in Haiti.

As it is, the Haitian Head of State and his PHTK accomplices were salivating about a contract awarded to the General Electric Company which would have allowed them to make some millions easily. Supposedly, the American company would have built an electric plant in the Carrefour county, south of Port-au-Prince, which previously had benefited from a plant gifted Haiti by Venezuela under Hugo Chavez.

In their haste to close the deal, those at the National Palace failed in the preparation of the documents relating to the project. So, the CSC/CA rejected the contract "marred by serious irregularities." That was a big blow for the members of the ruling PHTK adminis-

tration who expected their share from the fallout of the contract. All had been worked out for rebates to be paid from an offshore company owned by Sheriff Abdallah and Alan Zurek, businesspersons close to the regime, who were acting as intermediaries in the deal. According to credible information, arrangement was made for the latter to receive payments from General Electric, with certain amounts — millions that is— to be deposited in accounts, still off-shore, that would be provided to them. Ingenious way to carry out the "separation."

Understandably, the sycophants and pseudo-journalists have gone on the attack against the judges of the CSC/CA in a way that shows they got their signal from the same and single Boss. In their refrain, they call for "dismantling" the institution, which they accuse of "blocking" the president's development projects.

We will point out that this misplaced reproach against the State watchdog agency as far as public funds are concerned was first launched by the Minister of Public Works, Joiséus Nader. The previous week, he arrived, unannounced, at office of the CSC/CA, accompanied by Jovenel Moïse, pretexting that it was to carry out a working session with the officials of the institution.

In fact, the need for money is so pressing for the Moïse-Jouthé team, that they are using all means to achieve their ends. The visit to the Superior Court of Auditors was aimed at softening the judges, in no subtle way, to force them to favorably revise the General Electric contract. But Jovenel Moïse and his associates, implicated in the \$4.2 billion heist of the PetroCaribe Fund, have no positive reference in their dealing with the CSC/CA, which publicly revealed their depredations in three fully documented investigative reports. In other words, the intimidation mission of the Chief of State was bound to fail. Hence the brutal reaction of Minister Joiséus Nader, that has been met with a general wave of disapproval. So much so that Prime Minister Joseph Jouthé, as head of government, had to play the role of "fireman" to calm the mounting popular fury.

Swallowing his pride, Mr. Jouthé presented a public apology to the judges of the CSC/CA. Of course, that was like an "expression of blame" for his minister, splashing on President Moïse himself. After all, as Head of State, the president did not reprimand Nader for his rudeness toward the CSC/CA judges. Neither had he shown any sympathy for them. In fact, the Minister of Public Works was acting as the presi-

dent's attack dog.

Despite the Prime Minister's apology, there is no relenting on getting approval for the General Electric contract, without the bidding process, as constitutionally mandated. Thus, Joiséus Nader, on orders of Jovenel Moïse, returned more forcefully yet. Once again, he burst into the offices of the CSC/CA, accompanied this time by heavily armed hooded men, thought to be members of specialized teams of the National Police. The mission to "terrorize" the judges is now in full swing. Considering the latest operation, there's no question that President Moïse is determined to carry out to the fullest the reprisals against the judges.

Clearly, the Head of State is rushing the pace because he wants to collect the last millions he plans to steal before the end of his term. His relentless attack against the CSC/CA underscores his determination to have the General Electric contract in the bag in record time, so that self-disbursement as well as to his colleagues can be made before February 7, 2021. Though he says he plans to stay in power till February 7, 2022, he's not convinced that he won't be pushed out next February 7, when his constitutional mandate ends. So, plans are being concocted for all eventuality, especially if he has to rush out of Port-au-Prince.

No more demonstration is needed about Mr. Moïse's tendencies with respect to his excesses of power and his gluttony, as detailed in the three reports of the CSC/CA concerning the PetroCaribe Fund. Their conclusions confirm those of the Senate's Ethics and Anti-Corruption Commission, accusing presidents, prime ministers, ministers and high-ranking State officials of

embezzlement and theft of public funds. Making up for time lost, the regulating agency of public expenditures is on mode of demanding accountability. In the process, it is scrutinizing all contracts between the Haitian State and private firms, over the last twenty-five years at least. Therefore, given the constraints of time, Jovenel Moïse's ambition to add more millions to his fortune may not succeed.

Following long periods of hesitation and uncertainty, unquestionably the CSC/CA has displayed a new trend in dealing with State financial scandals. Wherefore, a new perspective for a PetroCaribe trial. Having set himself up as protector of the evil doers, Jovenel Moïse sees the lawsuit dance inexorably before him. Consider the squanderers of the \$4.2 billion PetroCaribe Fund, the executioners of poorly negotiated and poorly paid projects, the embezzlers and beneficiaries of kickbacks from contracts entered into without the bidding process! The incriminating dossiers are legion.

Yet, the Haitian president and those of his PHTK political family keep dreaming of more millions to scoop up before leaving power in four months. Such ambitions can trigger all sorts of criminal acts. Totally corrupted, those in power in Haiti are capable of the worst atrocities, exemplified by the recent murder of Monferrier Dorval, as previously mentioned. With the CSC/CA being currently the biggest obstacle in the execution of their financial criminal plans, Jovenel Moïse and his team are willing to do anything, not even shying from mass murder. Thus, the call to the Haitian people to give themselves the means to put these bandits out of business in record time. Before

HAÏTI OBSERVATEUR		<i>Haïti-Observateur</i> P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6235 Tél. (718) 812-2820	
SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION			
Haïti	Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Port au Prince, Haïti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	ÉTAT-UNIS	1ère classe <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US, pour un (1) an
CANADA	Haïti-Observateur Gérard Louis Jacques 514 371 6434 12 Haïti 08 Canada 12213 Joseph Cassavuni Montreal H3M0C7	AFRIQUE ET ASIE	<input type="checkbox"/> 553.00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF, pour un (1) an
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE	Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Vallbona 13 K Avenue Faidherbe, 81 Rt Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tel. (33-1) 43-63-28-10	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE	1ère classe <input type="checkbox"/> \$73.00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> \$160.00 US, pour un (1) an
Name/Nom _____ Company/Compagnie _____ Address/Adresse _____ City/ville _____ State/État _____ Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____		EUROPE	<input type="checkbox"/> 73 EUROS, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROS, pour un (1) an Paiement en mandat postal en francs français
<small>Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.</small>			

Guy Durosier : L'itinéraire d'un artiste immortel 8^e partie (1972 - 1979)

Suite de la page 9

dit de rentrer immédiatement chez lui. Expliquant la situation à sa mère, celle-ci, flairant le malheur, lui conseille de quitter rapidement le pays ». Croyant à la notion d'instinct maternel, Guy Durosier prend sur l'heure le chemin de l'aéroport et se rend en République dominicaine. Nous sommes alors en été 1973.

Sans aucun doute, Guy Durosier a été victime d'un coup de Jamac dont certains d'entre nous détiennent et gardent le secret comme une relique. Voici la façon dont il a raconté son départ du pays et son arrivée en trombe en République dominicaine : « Là, je devais rencontrer un ami, Lennie Saurel, en compagnie duquel je me suis rendu à Stockholm. Mon premier geste a été d'acheter quatre cartes postales avec comme motif un ourang-outang jouant à la contrebasse. Je les ai expédiées à mes détracteurs restés en Haïti avec cette mention : « Jusqu'à Stockholm, on retrouve des gens de votre espèce » ». (Entrevue de Guy Durosier, Haïti Observateur, 17 - 24 avril 1987, page 17, par Privat Précil). Peu de temps après, il séjourne brièvement en Allemagne.

En tout cas, la vie continua et Guy Durosier prit son courage à deux mains. En automne 1973, il regagna le Canada. Le 13 novembre, Max A. Nargil lui ouvrit largement les portes du Copper Room. Il y resta jusqu'à la fin de l'année.

Après avoir affronté l'une des années les plus sombres de sa vie, Guy Durosier retourne au Québec au début de l'année 1974. Une fois de plus, il sillonne presque toutes les villes de la Belle

Province, cherchant à reprendre du poil de la bête. Finalement, à partir d'août 1974, il se fixe à Hull. Dans ce secteur de la ville de Gatineau, à partir du 9 septembre, il remplace la chanteuse Yvette Gilbert au Sheraton Le Marquis, situé au 131 Laurier Street. Il fait la joie des habitués du salon de cet hôtel jusqu'à la fin de cette année. (Références : The Ottawa Journal, Saturday, August 31, 1974, page 35 ; Ottawa Citizen, Saturday September 7, 1974, p. 81 ; idem, Friday October 11, 1974, p. 66 ; idem, 13 novembre 1974; Friday, December 6, 1974, p.63).

Le samedi 15 juillet 1975, Guy Durosier allait essayer la seconde et dernière rebuffade de sa carrière. Il doit offrir un grand concert au Colden Auditorium du Queens College. Cet après-midi, un groupe d'exilés, pour se venger de l'ancienne liaison de l'artiste avec la famille présidentielle, empêche la tenue du spectacle. La manchette de l'édition du 18-25 juillet 1975 de l'hebdomadaire Haïti-Observateur se lit ainsi : « Guy Durosier rejeté à New York ». Que nous le voulions ou pas, Guy Durosier a été l'artisan de son propre malheur. Il avait blessé gravement la nation et les cicatrices étaient encore toutes fraîches dans les cœurs. En effet : « Bay kou bliye, pote mak sonje ».

S'avouant vaincu, Guy quitte New York avec un goût amer dans la bouche, ayant péniblement avalé cet affront. Il retourne bredouille au Québec. Il se produit dans un hôtel situé à Val d'Or, en Abitibi-Témiscamingue. Deux mois plus tard, en novembre 1975, on le voit à l'Auberge des Gouverneurs, à Trois-Rivières. En un mot, pour répéter Dr

Agniel Samson, pasteur et professeur adventiste : « On ne peut pas barrer la route à un homme préparé ! »

À l'époque, Jean Neff, ancien guitariste de l'Ensemble Sublime d'Haïti, faisait du piano-bar dans la même région. Par un heureux hasard, il croise le chemin de Guy Durosier. De ce dernier, Jean m'a dit : « Certainement, Guy Durosier était un excellent musicien et un chanteur hors pair. Cependant, je crois que comme humain, il était encore plus extraordinaire. Contrairement à beaucoup d'entre nous, il aimait partager ses connaissances avec les plus jeunes et se réjouissait de l'avancement de ses frères. C'est une qualité qui ne court pas les rues ». (Entrevue de LCSJ avec Jean Neff, 30 août 2015).

À partir de l'année 1976, Guy Durosier partagera sa vie avec le Canada et la Colombie. L'on se perdrait à vouloir trouver exactement dans lequel de ces deux pays il se trouvait jusque vers le milieu de la décennie 1980. D'abord, en janvier 1976, il obtient un contrat de trois mois dans plusieurs villes du Saguenay-Lac Saint Jean. Avec le batteur haïtien Max Carré, il joue tantôt à l'Hôtel Chicoutimi, tantôt à l'Hôtel Saguenay ou à l'hôtel Le Richelieu, et tantôt dans un restaurant situé à La Baie.

En été 1976, Guy Durosier fait ses valises et va offrir ses talents en Colombie. Il fera alors la navette entre Bogota et le Québec. À l'Athènes de l'Amérique du Sud, il s'adonnera à plusieurs activités musicales, dont trois en particulier. D'abord, il fréquente des pionniers du jazz colombien tels que Toño Arnedo, Kent Biswell, Oscar Acevedo, etc. D'ailleurs, notre compatriote fait par-

tie des « pioneros del jazz en Colombia » (les pionniers du jazz en Colombie). (Référence : www.utadeo.edu.co). Dans le même temps, il est pianiste et arrangeur de l'Aguilera Jazz Trio.

Ensuite, Guy Durosier burine des jingles pour plusieurs produits colombiens dont le très populaire « Fresco royal » et s'adonne à la composition de musique de films. Rappelons qu'il est l'auteur de la musique du court métrage « Mis amigos de la cuadra » (Mes amis de quartier), dans lequel joue sa fille Djenane Durosier. (Référence : www.idartesencasa.gov.co.) Finalement, Guy Durosier fait des arrangements pour plusieurs artistes colombiens, dont le chanteur très connu Carlos Vives, qui entamait alors sa carrière professionnelle. En novembre 1976, il retourne au Canada. C'est alors qu'il se produira jusqu'en décembre, à l'Auberge des Gouverneurs. (Référence : L'avenir, Jeudi 16 décembre 1976 et mercredi 22 décembre 1976.)

Infatigable, Guy Durosier poursuivra presque le même itinéraire au cours des deux prochaines années. En 1977, il foulera le sol d'un autre pays sud-américain. En effet, il passe entre six et huit mois en Equateur. Il devient le pianiste de Quinto Jazz Band pour lequel il fait également des arrangements musicaux. Avec ce groupe, il jouera au Brésil, en Argentine, en Uruguay, etc.

En 1978, Guy Durosier retourne au Québec. Avec Max Carré, on le voit spécialement au Saguenay-Lac Saint Jean (Chicoutimi et Jonquière) et au Lac Saint Jean (Alma, Saint-Félicien et Roberval). Sa virtuosité est très appréciée des invités de plusieurs

établissements. Parmi eux, signalons : l'Hôtel La Vallière à Saint-Félicien, l'Hôtel de Robertville et l'Hôtel Sainte Marie, à Alma.

Selon Jean Neff, à la fin de la décennie 1970, Guy Durosier était l'un des musiciens les plus connus au Lac Saint Jean. Dans cette dernière contrée, rares sont les gens qui, dans les années 1970 et 1980, ne connaissent pas un mot de créole, grâce à Guy Durosier. Il y avait popularisé plusieurs morceaux de notre terroir, en particulier « Bè-bè-bè... Ougan kabrit O. » (Référence : Entrevue de LCSJ avec Jean Neff, 30 août 2015.)

Toujours est-il, en dépit des revers qu'il a essuyés en 1973 à Port-au-Prince et en 1975 à Queens, la fierté haïtienne et l'amour pour ses frères ne se sont jamais enfiés du cœur de Guy Durosier. Contrairement à beaucoup d'« intellectuels colonisés », il n'avait jamais renié son pays, comme il l'a si merveilleusement chanté dans Si w al an Ayiti. En un mot, il n'avait jamais partagé son amour pour Haïti avec aucun autre pays du monde. Son chef-d'œuvre Haïti, c'est toi que je préfère est simplement sa profession de foi. D'ailleurs, c'est ce doux fruit de l'esprit qui encouragera le peuple haïtien à se réconcilier sincèrement avec celui qui, sur la terre de Jean-Jacques Dessalines, et jusqu'à la consommation des siècles, restera un artiste immortel. Avec tremblement, je parle de Monsieur Guy Durosier!

Louis Carl Saint Jean
À suivre.

(La neuvième partie couvrira la période allant de 1980 à 1985).
L.C.S.J.
louiscarlslj@yahoo.com
16 juillet 2019

Will a Donald Trump defeat jeopardize the peaceful transfer of power?

By: Emmanuel Roy

The tradition of a peaceful transfer of power in the United States of America may end next January. For more than three centuries, the tradition of transferring power between U.S. presidents and their successors has been a cause for celebration and the envy of many other nations where transfer of power has often been marked by violence and deaths.

This tradition now faces an existential threat with the emergence and election of Donald Trump as the U.S.'s 45th President. Since his election in 2016, Mr. Trump has not only encouraged hate, racism, and extreme partisanship, but has questioned the legitimacy of our institutions, and our most cherished and coveted democratic values.

Recently, he expressed, without so much as a scintilla of evidence, that voting by mail is fraught with fraud and even encouraged people to vote twice to offset the imagined threat. He refused, as recently as this past Thursday, to say whether he would concede, should he lose the election. He has made it clear that his lost could only be the result of fraud. During one of his campaign events, he went as far saying that he would consider issuing an executive order that Joe Biden cannot be president.

During an interview recently, a reporter asked him whether he would commit to a peaceful transfer of power and his response was "Well, we're going to have to see what happens, you know that. I've been complaining very strongly about the ballots and the ballots are a disaster... Get rid of the ballots and

we'll have a very peaceful — there won't be a transfer frankly. There will be a continuation. The ballots are out of control. You know it. And you know who knows it better than anybody else? The Democrats know it better than anybody else."

Trump's refusal to commit to a peaceful transfer of power draws the ire of several high profile Republicans, including his enabler Senate majority leader Mitch McConnell (R-KY.) who said, "The winner of the November 3rd election will be inaugurated on January 20th. There will be an orderly transition just as there has been every four years since 1792."

Senator Lindsey Graham, (R-S.C.) Chairman of the Senate Judiciary Committee and a Trumpist, told Fox News: "If Republicans lose we will accept the result. If the Supreme Court rules

in favor of Joe Biden, I will accept that result." Florida Senator, Marco Rubio tweeted Thursday, "As we have done for over two centuries, we will have a legitimate and fair election. It may take longer than usual to know the outcome, but it will be a valid one. And at noon, on January 20, 2021, we will peacefully swear in the President."

Even Rep. Liz Cheney, (Wyo.) the daughter of former Vice-President Dick Cheney, tweeted, "The peaceful transfer of power is enshrined in our Constitution and fundamental to the survival of our Republic. America's leaders swear an oath to the Constitution. We will uphold the oath."

Despite Republican push back against Trump, he has nevertheless challenged the integrity of our voting system and championed the notion that it is rigged.

For there is no way he can lose, if the system were not rigged. Forget that the great majority of the citizens blame him for the dire situation facing the country, with more than 200,000 mortalities attributed to the pandemic of the age. Forget that, according to his own acknowledgement, as disclosed in Bob Woodward's book "RAGE", he knew, as of February, that COVID-19 posed an unparalleled threat to the nation. Instead of taking preventive measures on a national scale, he lied to the people about the severity of the virus, asserting that he did not want to "create panic." And he thinks the voters will forgive him for being responsible for all these deaths and reward him with four more years!

However, there's no minimizing that his rhetoric about

Continued to page 13

Will a Donald Trump defeat jeopardize the peaceful transfer of power?

Continued from page 12

“rigged election” does, as intended, inflame the animosity of the president’s ardent supporters. Fueled as they already are by the perceived threat to their cherished way of life, the “norms” that his presidency has ignited, such as calls to arms by some members of his administration,

we cannot rule out the violent civil uprising predicted by certain analysts were Trump to lose the election, as practically all polls indicate.

But this is not — and cannot be — the America in which we want to live. Remember the great guidance and foresight of our first President, George Washington who, despite counsel to the contrary, voluntarily stepped

down from the presidency at the end of his term. If history teaches us anything, the avoidance of anarchy, of tyrannical or monarchical leadership on which our democracy is based should always be the guiding principle for our survival.

Nevertheless, if Trump remains true to his expansive and pervasive violations of constitutional and societal norms, a post-

election state of unrest may be inevitable. To be expected is the violent reaction of extreme radical groups that espouse alt-right and white supremacist views. However, the actions of a minority should not negate the beliefs of those who strive to adhere to the principles established by the founders of this still great nation. Belief in decency and the rule of law by the majority of Americans

will — and must prevail!

Whoever loses the presidential election must gracefully concede and bring the country together. The ideals that hold this nation together are much more important than our differences. May God save and bless America!

Emmanuel Roy, Esq.

Manny@haitiObservateur.com

La défaite de Donald Trump mettra-t-elle en péril le transfert pacifique du pouvoir ?

Par Emmanuel Roy

La tradition faisant du transfert pacifique du pouvoir la norme, aux États-Unis d’Amérique, pourrait prendre fin, en janvier prochain. Depuis plus de trois siècles, la remise de la responsabilité de gestion d’un ex-élu à son successeur est une cause de célébration et d’envie de nombreuses autres nations où ce processus est souvent marqué par la violence, voire l’effusion de sang.

Cette pratique se trouve présentement confrontée à une menace existentielle à la faveur de l’émergence et de l’élection de Donald Trump, le 45e président des États-Unis. Depuis son élection, en 2016, celui-ci n’a pas seulement suscité la haine, le racisme et l’extrême partisanerie, mais il a même remis en question la légitimité de nos institutions et de nos pratiques démocratiques, vertus que nous chérissons et qui font l’objet de tant de convoitises.

Récemment, M. Trump a déclaré, sans la moindre preuve, que le vote par correspondance est truffé d’erreurs. Il a même encouragé les gens à voter deux fois, histoire de contrebalancer la menace imaginaire qu’il évoque. Il a refusé, aussi récemment que jeudi dernier, de dire s’il concéderait la victoire, s’il perdait les élections. Au fait, il a clairement indiqué que sa défaite ne pouvait être que le résultat d’une fraude. Lors

d’un de ses événements de campagne, il est allé jusqu’à dire qu’il envisagerait de publier un décret stipulant l’inéligibilité de Joe Biden à la présidence.

Lors d’une interview récente, un journaliste lui a posé la question de savoir s’il s’engagerait à un transfert pacifique du pouvoir. Il a répondu en ces termes : « *Eh bien, nous devons aller voir ce qui se passera, vous le savez. Je me suis plaint très fortement des élections par rapport au bulletin de vote et des scrutins qui seront un désastre... Débarrassez-vous des bulletins de vote et nous aurons un transfert très pacifique. Franchement, il n’y aura pas de transfert. Il y aura continuation. Les bulletins de vote sont hors de contrôle. Vous le savez. Et vous savez qui le sait mieux que quiconque ? Les démocrates le savent mieux que quiconque.* »

Le refus de M. Trump de s’engager à un transfert pacifique du pouvoir suscite la colère de plusieurs républicains de haut niveau, dont le leader de la majorité sénatoriale, Mitch McConnell (R-KY), qui a déclaré : « *Le vainqueur de l’élection du 3 novembre prendra l’investiture le 20 janvier. Il y aura une transition ordonnée, comme il y en a une tous les quatre ans depuis 1792.* »

À son tour, le sénateur Lindsey Graham, (R-S.C), président de la commission judiciaire du Sénat et trompettiste, a déclaré à Fox News : « *Si les républicains*

perdent, nous accepterons le résultat. Si la Cour suprême se prononce en faveur de Joe Biden, j’accepterai ce résultat. » Quant au sénateur de la Floride, Marco Rubio, il a diffusé le tweet suivant, jeudi : « *Comme nous l’avons fait pendant plus de deux siècles, nous aurons une élection légitime et équitable. Il faudra peut-être plus de temps que d’habitude pour connaître le résultat, mais il sera valable. Et à midi, le 20 janvier 2021, nous donnerons pacifiquement l’investiture au président.* »

Même la représentante Liz Cheney, (Wyo), la fille de l’ancien vice-président Dick Cheney, a déclaré dans son message tweeté : « *Le transfert pacifique du pouvoir est inscrit dans notre Constitution, une étape fondamentale pour la survie de notre République. Les dirigeants américains prêtent serment à la Constitution. Nous respecterons ce serment.* »

Malgré les pressions des républicains sur Trump, il a néanmoins remis en question l’intégrité de notre système de vote, tout en prônant l’idée qu’il est truqué. Car il ne croit avoir aucune chance de perdre si le système n’est pas truqué. Oubliez que la grande majorité des citoyens, lui reprochent la situation désastreuse dans laquelle se trouve le pays, avec plus de 200 000 décès attribués à la pandémie de l’époque. Oubliez que, selon sa propre reconnais-

sance, comme le révèle le livre « RAGE » de Bob Woodward, il savait, dès février, que le COVID-19 représentait une menace sans précédent pour la nation. Au lieu de prendre des mesures préventives à l’échelle nationale, il a menti à la population par rapport à la gravité du virus, faisant croire qu’il voulait éviter de « *créer la panique* ». Et il pense que les électeurs lui pardonneront d’être responsable de tous ces décès, en sus de le récompenser d’un mandat supplémentaire !

Mais il faut se garder de minimiser l’impact de sa rhétorique sur des « *élections potentiellement truquées* » enflammant, comme prévu, l’animosité des farouches partisans du président. Puisque, mobilisés comme ils le sont déjà par la menace perçue à leur mode de vie, les « *normes* », que sa présidence a fait naître, notamment les appels aux armes de certains membres de son administration, on ne saurait écarter le violent soulèvement civil que certains ont prédit. Surtout que, d’ores et déjà, les analystes anticipent sa défaite, comme le prévoient d’ailleurs tous les sondages.

Mais ce n’est — et ne devrait être — l’Amérique dans laquelle nous voulons vivre. Souvenez-vous des grandes orientations et la prévoyance de notre premier président, George Washington, qui, bien que conseillé différemment, est retourné à la vie privée sans

rechigner, à la fin de son mandat ? Si l’histoire nous enseigne quelques leçons, ce sont l’évitement de l’anarchie, du leadership tyrannique ou monarchique servant de socle à notre démocratie devrait toujours être le principe directeur de notre survie en tant que nation.

Néanmoins, si Trump reste fidèle à ses violations expansives et omniprésentes des droits constitutionnels et des normes sociétales, un état de troubles post-électoral pourrait se révéler incontournable. Il faudrait alors s’attendre aux réactions violentes des groupes radicaux motivés par des réflexes de la droite et de la suprématie blanche. Cependant, les actions d’une minorité ne doivent pas rendre sans effet les convictions de ceux qui s’efforcent d’adhérer aux principes établis par les fondateurs de cette nation, dont la grandeur reste encore indéniable. La conviction morale inébranlable et le sens profond de l’État de droit chez la majorité des Américains nous guideront — et doivent triompher !

Le candidat malheureux aux présidentielles devra avoir la bonté d’accepter sa défaite et d’œuvrer pour la réunification du pays. Puisque les idéaux qui unissent cette nation dépassent de loin nos contradictions. Que Dieu sauve et bénisse l’Amérique !

Emmanuel Roy, Esq.

Manny@haitiObservateur.com

Un rappel de l’historique « Cérémonie du Bois-Caïman » qui suscite méditation

Ce papier est publié par Frantz Célestin, auteur du livre « *Haïti : le colon, le nègre et l’empereur* »

Cérémonie du Bois-Caïman

De nos jours, tandis que les Noirs, partout dans le monde, continuent d’emblée d’être « *racisés* » de la part des Blancs, il est de toute nécessité d’évoquer cette rencontre inoubliable que les historiens appellent la « *Cérémonie du Bois-Caïman* ». Cet événement représente l’un des exemples les plus évidents dont les « *activistes* » de notre ère devraient s’inspirer pour procéder à l’élaboration de leurs stratégies en vue de poursuivre leur combat contre le « *racisme* » qui perdure.

Cette réunion clandestine eut lieu près de la localité « *Morne-Rouge* » située à une vingtaine de kilomètres de la ville du Cap-Français (aujourd’hui, Cap-Haïtien). Dans la nuit du 14 août 1791, date préalablement prévue pour ce rassemblement, une foule nombreuse de nègres vivant dans le marronnage envahit une clairière du Bois-Caïman, lieu reculé de l’habitation Lenormand de Mézy.

Pour débiter la cérémonie, le chef ne manqua pas d’évoquer la bonté du Dieu des esclaves, ce Dieu qui les assistera tout au long de l’insurrection qu’ils vont entreprendre pour se libérer de la servitude. Il prononce la prière suivante :

« *Bondye ki fè solèy ki kleré nou an wo,
Ki soulvé lanmè, ki fè gwondé loraj,
Bondye que zòt tandé kaché nan yon nyaj,
E la, li gadé nou, li wè tou sa Blan fè.
Bondyé Blan mande krim ;
Bondyé pa nou vle byenfè
Men, Bondye la ki si bon òdonnen nou vajans ;
Li va kondui bra nou. Li va ba nou asistans,
Jeté pòtre Bondyé Blan ki swaf dlo nan jé nou,
Kouté lalibèté ; li palé nan kè nou tout.* »

Cette élogie prononcée en créole par Boukman se traduit en

français à peu près comme suit :

« *Le Bon Dieu qui a créé le soleil qui nous éclaire d’en haut
Qui peut soulever la mer, qui fait gronder l’orage,
Ce Bon Dieu là que nous écoutons, Il est caché dans les nuages
Et de là Il nous regarde, Il voit tout ce que fait l’homme blanc.
Le Bon Dieu des Blancs réclame des crimes et le Nôtre veut de la vaillance ;
Mais notre Dieu qui est si bon, nous ordonne vaillance
Il conduira nos bras, Il nous portera assistance.
Rejétons le portrait du Dieu blanc assoiffé des larmes de*

*nos yeux
Écoutons la liberté ; elle parle dans notre cœur à nous tous.* »

Ainsi, s’exprima Boukman quand, tout-à-coup, selon l’historien J.-C. Dorsainvil, un vent violent mêlé d’éclairs se déchaîne sur la plaine et terrasse les arbres géants. Le tonnerre gronde à faire trembler les braves. Une pluie torrentielle s’abat sur le sol, en un clin d’œil, inondé à boire debout. Tandis que la foule figée connaît un moment de crispation, soudain, Cécile Fatiman, une négresse d’un certain âge, une prêtresse du vodou, une Manbo comme on dit en Haïti, s’élance en avant-scène.

Suite en page 14

Un rappel de l'histoire « Cérémonie du Bois-Caïman » qui suscite méditation

Suite de la page 13

A l'instar d'une folle enragée, elle chante, danse, pirouette sur elle-même. Sous le rythme endiablé des tambours géants accompagné du retentissement des lambis, elle chante encore et encore plus fort ; elle danse de plus en plus intensément tout en faisant tourner un long couteau au-dessus de sa tête. La fascination est à son point culminant. Entre-temps, loin de s'apaiser, la tempête rugit ; elle atteint son paroxysme. Le tonnerre ne cesse de gronder. L'intensité augmente davantage dans l'assistance. Brusquement, c'est la grande surprise ! Stupéfaction ! On amène à la « Manbo » Cécile Fatiman, un énorme cochon créole noir dont le grognement strident et continu semble exciter, outre-mesure, les spectateurs.

Spontanément, la « Manbo » plante son coutelas dans la gorge de l'animal. Un jet de sang gicle dans les airs et se répand jusque sur certains spectateurs. Recueilli du même coup dans un grand saut, ce sang fumant est servi à chacun. Tous, ils en boivent avec la ferme conviction que de ce fait, ils deviendraient invulnérables. Enfin, c'est le moment du serment d'allégeance. Enflammés, ils jurent tous de se soumettre aux ordres du grand chef Boukman et de lutter corps et âme à ses côtés pour se défaire définitivement de l'étreinte des colons.

L'objectif principal de cette assemblée au Bois-Caïman, c'était, rappelons-le, de permettre à Boukman de chasser, chez les esclaves, toute hésitation à s'engager au mouvement d'insurrection. Il voulait aussi obtenir de tous, un mandat clair et catégorique l'autorisant à diriger les hostilités et qu'en conséquence, ils consentaient à se soumettre pleinement et entièrement à ses ordres. À ce compte, la cérémonie a été une réussite totale. En témoigne, cette déclaration de l'écrivain Alfred Mentor :

« La cérémonie du Morne Rouge, par son caractère œcuménique allait souder l'entente sur le plan ethnico-religieux, raffermir l'ardeur des plus indécis et rendre ainsi possible l'indépendance ».

Dans le même ordre d'idée, le père Fracilus Petit-Homme écrit : « Mieux que tous les discours, c'est la cérémonie vodou du Bois-Caïman, tenue le 14 août 1791, qui va souder les esclaves dans cette volonté farouche de se débarrasser des colons à Saint-Domingue ». En effet, au cours de cette cérémonie, éclata une explosion, provoquée par la rencontre des deux phénomènes : « marronnage », et « vodou ». Ce

fut alors la bougie d'allumage de l'importante insurrection qui allait aboutir à la liberté des esclaves, à l'égalité de tous et à l'indépendance d'Haïti.

Insurrection des esclaves

Il n'en fallut pas plus pour que huit jours plus tard, dans la nuit du 22 au 23 août 1791, une insurrection éclata dans toute sa fureur. Boukman et ses lieutenants Romaine-la-Prophétesse », Georges Biassou, Hyacinthe, Jean-François dirigèrent les opérations. Dans la plaine du Nord, les esclaves des habitations de Trême, Turpin, Clément, Flaville, Noé se soulevèrent pour mettre fin à leurs longues années de misères. Ils reçurent très vite l'appui des affranchis qui profitèrent de cette occasion pour se venger de l'assassinat de plusieurs de leurs compagnons et particulièrement de l'exécution sauvage de Vincent Ogé et de Jean-Baptiste Chavannes. D'un seul coup, le mouvement se généralisa. Une foule immense, sans cohésion, envahit la région.

Ensemble, esclaves et affranchis revendiquèrent la liberté totale et l'égalité sans restriction avec les citoyens blancs. Torches, glaives, bâtons, piques, machettes à la main, ils envahirent les cafènières et les plantations de canne-à-sucre des colons ; ils ravagèrent tout : hommes, femmes, enfants, animaux et choses. En moins de deux semaines, la plaine du Nord a été dévastée par le feu.

Les fermes furent incendiées : 161 usines sucrières, 1200 cafènières passèrent sous les flammes. Près de 1000 colons blancs, grands planteurs furent massacrés. De pauvres gens, des vaincus, fous de rage, n'hésitèrent pas à se ruer sur les baïonnettes et les fusils des soldats français en vociférant « Vengeance ! Vengeance ! ». D'autres insurgés, en furie, criaient, sans cesse : « Les boulets, ce sont de la poussière ». Ils allaient jusqu'à entrer leurs mains dans la bouche des canons afin d'empêcher les projectiles de s'en échapper.

Seuls, quelques colons eurent, en retour de leur magnanimité, la chance d'échapper au massacre. Avec leurs familles, ils purent bénéficier de la reconnaissance de leurs serviteurs fidèles qui s'assuraient de les conduire en lieu sûr pour les cacher afin de leur éviter le pire. Par contre, ceux qui se signalèrent par leur cruauté, furent, à leur tour, torturés sans pitié. On rapporte même qu'un certain esclave du nom de Jeannot se plaisait à faire scier des colons entre deux planches. Partout, le sol était jonché de cadavres.

Les insurgés semaient la mort partout et ils n'avaient nullement peur de mourir d'autant plus

qu'ils étaient convaincus qu'en étant « morts en révoltés, ils iraient ressusciter tout à fait libres sur la terre d'Afrique ». Cette phrase, leurs chefs la leur répétaient constamment pour les aguerrir, et ils finissaient par y croire profondément. L'insurrection qui allait durer une dizaine de jours, prenait de plus en plus d'ampleur.

La révolte gagna constamment du terrain. Boukman, pour sa part, ne cessa de se signaler dans sa fonction de commandant. Intrépide et brave jusqu'à la témérité, il se tenait toujours, dans les combats, à la tête de ses troupes au point que son excès de confiance alla jusqu'à lui coûter la vie. Car, à Fond Bleu, une localité avoisinante de l'Acul du Nord, il périt sur le champ de bataille.

Pour faire contrepartie à la croyance populaire qui le voulait invulnérable, les colons blancs ont exposé sa tête sur une place publique du Cap-Haïtien, avec la mention en grandes lettres :

« Tête de Boukman, chef des révoltés ».

Une bataille de perdue, mais pas la guerre

Loin de baisser les bras, les insurgés devinrent encore plus déterminés à poursuivre la lutte. Les lieutenants de Boukman, Jean-François et Biassou prirent la relève à la place de ce chef tombé. C'est à ce moment que Toussaint décida de se manifester ouvertement en joignant les rangs des révolutionnaires indigènes. Il s'enrôla dans la troupe de Biassou qui lui confia d'abord la tâche de secrétaire et ensuite celle de médecin de l'armée.

Dorénavant, la menace d'une révolte d'envergure de la part des esclaves devenait de plus en plus sérieuse. En effet, l'idée de se libérer complètement de l'opresseur blanc en lui livrant une guerre sans merci finit par se répandre non seulement dans une région mais à travers la colonie entière de Saint-Domingue. C'est ainsi que les Noirs allaient mettre en parfaite déroute la toute puissante armée de Napoléon et parvenir à éradiquer l'esclavage à Saint-Domingue pour faire définitivement de cette colonie une nation libre et indépendante, le pays d'Haïti, la première république nègre au monde.

Cependant, il ne fallait rien prendre pour acquis. Le racisme allait continuer de plus belle à faire mal aux Noirs. La situation tend même à s'empirer après l'indépendance et même jusqu'à nos jours. Selon un récent sondage réalisé par la Monmouth University de West Long Branch, NJ, environ « 49% de Blancs et 57% des Américains

estiment qu'un policier risque d'abuser de force excessive face à un suspect noir ». Même quand le parti républicain dénonce un crime « horrible », Mr Donald Trump, le chef de ce parti et actuellement président des États-Unis n'y voit que l'œuvre d'une « pomme pourrie »...

Le « racisme » est partout présent dans le monde, cependant il faut admettre que dans les annales de l'histoire, les incidents les plus malheureux qui en découlent se sont surtout produits aux États-Unis. Néanmoins, depuis quelque temps, en réplique aux traitements barbares infligés aux Noirs par les policiers blancs, les manifestations de la population deviennent de jour en jour plus massives et ébranlent de plus en plus fort le tissu social de ce pays de l'oncle Sam.

Les Américains, semble-t-il, commencent à en avoir assez. Maintes villes se décident ou commencent même à entreprendre des réformes dans l'organisation de leurs services de police... Art Acevedo, le directeur de la police de Houston réclame que, au niveau du pays, les agents de police soient tous soumis aux mêmes normes fédérales. Il a déjà aboli l'utilisation de la « prise d'étranglement » dans sa ville. De plus, au Congrès de Washington, les élus du Parti démocrate ont déposé un texte de lois visant à abolir la trop large part d'immunité accordée aux policiers.

Tout cela laisse croire qu'il y a un certain effort qui est en train de se déployer. Cependant, et comme de raison, la militante Julilia Abdul-Brown souligne que ce serait peine perdue que de penser que tout est réglé, tout est bien. Elle dit : « Il faut commencer à éduquer notre prochain leader pour qu'il puisse succéder à Jesse Jackson ». A l'opposé, une autre activiste Patrisse Cullors explique que, de nos jours, les jeunes n'entendent pas se contenter d'un « seul message ». Donc, il souhaite que le message en équipe soit privilégié. L'ex-président Obama, pour sa part, à

l'émission Blogue Medium, déclare :

«Le but des manifestations est de sensibiliser le public aux injustices et de faire en sorte que les puissants soient mal à l'aise», «Mais à la fin, poursuit-il, il faut que les aspirations se traduisent dans des lois et dans des pratiques institutionnelles et dans une démocratie, cela n'arrive que lorsqu'on vote».

Somme toute, par les jours qui courent, force est de constater qu'il devient plus urgent que jamais de trouver une solution à ce problème de « racisme » qui mine la vie des personnes de race noire. Des manifestations massives envahissent les rues. Des activistes convaincant et assoiffés de justice n'abandonnent pas. Des leaders importants et incontestés se sentent, à tout bout de champ, interpellés. Tout laisserait entendre que nos acteurs antiracistes du temps présent sont aussi déterminés que ceux de l'époque de Boukman et qu'enfin, grâce à une « Opération Tête Ensemble » semblable à celle de la « Cérémonie du Bois Caïman » de 1791, il se produira un grand changement qui permettra aux Noirs de jouir de « JUSTICE ET DE LIBERTÉ » au même titre que les Blancs. Malheureusement, face à un tel optimisme, un sage ne pourra qu'opiner sereinement en disant : « Attendons la fin... ».

Brampton, Ontario, 22 septembre 2020

Frantz Célestin
Fcelestin34@yahoo.ca
Tel. : (905) 456-6710



Frantz

Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE. (BET. UNION & PALMISTINI)
FRANTZSTUDIO.COM

Over 25 Years of serving the community!

Satisfaits les clients qui restent!

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

Riverside

LANGUAGE PROGRAM



Free English Language Classes!

Improve Your English Fast!

早く英語を上達させる

Améliorez votre anglais rapidement

Улучшите свой английский быстро

JOVENEL MOÏSE ET SON PROJET D'ÉLECTIONS FAITES SUR MESURE

Un pactole offert aux partis d'opposition

Attrape-nigaud pour les dirigeants politiques en manque d'argent ?

Suite de la page 1

Joseph Jouthé, afin de consacrer une partie du budget au financement des partis politiques. Il a, toutefois, pris le soin d'expliquer que ces fonds ne seront disponibles qu'aux formations politiques qui prendront part aux élections.

Le locataire du Palais national a expliqué que cette décision a été prise dans le souci d'assurer l'indépendance des candidats, trop souvent, sinon exclusivement, vulnérables aux caprices de ceux qui ont financé leurs élections. Il laisse croire qu'avec la disponibilité de ce financement, ils ne seront pas sujet aux influences préjudiciables les portant à prendre des décisions nuisibles aux intérêts du peuple haïtien.

À ce sujet, Jovenel Moïse, qui, tout au long de son mandat, a pris des décisions favorables aux hommes d'affaires qui avaient financé sa campagne présidentielle, a fait la déclaration suivante : « *Je ne veux plus que les partis politiques cherchent désespérément du financement auprès de ceux qui veulent capturer l'État. Le rôle de l'État est de financer les partis politiques, afin que nos élus ne soient plus redevables envers ceux qui cherchent à la financer en échange de contrats juteux pour piller les caisses de l'État.* ».

L'opposition invitée à enterrer la hache de guerre

Jovenel Moïse a profité de sa présence à Port-de-Paix pour faire des mamours à l'opposition, invitant celle-ci à « *enterrer la hache de guerre* », précisant que cela est nécessaire pour sortir le pays de la crise dans laquelle il se débat et mettre fin au « *marasme* » qui bat son plein. Il a dénoncé, sans toutefois les identifier, ceux qui, selon lui, prennent un malin plaisir à diviser l'opposition avec lui. Aussi a-t-il souligné : « *On voulait nous liquer les uns contre les autres, mais moi, je ne veux plus me battre. Ensemble, on peut travailler pour le bonheur du pays et des générations futures. Il est tard, mais pas trop tard.* ».

Un rameau d'olivier tendu aux opposants

De toute évidence, Jovenel Moïse était en mode « *réconciliation* », lors de sa visite à la métropole du Nord-Ouest. Il semble avoir mis en berne l'attitude agressive qu'il affiche normalement à l'égard de l'opposition en général. Se déclarant n'être « *pas rancunier* », nonobstant les quolibets lancés à son adresse, il a ajouté : « *Je me réjouis de voir certaines personnes qui m'étaient opposées venir à ma rencontre dans le Nord-Ouest. J'invite toute la classe politique à me rejoindre pour faire une violence*

positive sur les problèmes du pays. Je vous adore, on doit s'asseoir pour sauver ce pays. Nous devons vivre ensemble ou périr ensemble.

Il importe de signaler aussi, que M. Moïse affiche une attitude de plus en plus hostile à l'égard de la classe des affaires, en tout cas ceux qu'il assimile aux « *ennemis du peuple* ». C'est pourquoi, toujours lors de son passage à Port-de-Paix, il n'a pas été tendre envers cette frange de la population, dénonçant, au passage, « *une minorité qui détient les richesses du pays* ».

D'aucuns reçoivent les promesses de fonds de Jovenel Moïse aux partis d'opposition avec un grain de sel. Non seulement fort des promesses non tenues qui se sont accumulées durant son mandat, mais aussi parce qu'il n'avait pas tenu un tel langage à l'égard de ses détracteurs au moment opportun. Car lors de la cérémonie d'installation des conseillers électoraux, mardi dernier (22 septembre), au Palais national, il avait simplement annoncé la mobilisation de fonds pour organiser les élections. D'aucuns pensent que c'aurait été une bonne occasion de révéler son plan de financement des partis politiques.

Encore une autre promesse?

La majorité des acteurs politiques n'ajoutent pas foi à cette dernière promesse de Moïse. D'aucuns pen-

sent que par ces propos conciliants envers ses opposants il sombre, encore une fois, dans la démagogie. Surtout quand l'offre de financement s'adresse uniquement aux partis politiques qui « *participent* » à ses élections, alors que la Constitution prévoit des fonds de l'État à tous les partis politiques indistinctement. En clair, il s'agit d'une autre forme de corruption, telle que cela se pratique dans le régime PHTKiste.

De toute évidence, Jovenel Moïse décide lui-même quel parti politique doit bénéficier des fonds mis à leur disposition par l'État, sans aucune condition liée à leur participation aux élections.

D'autre part, le public attend que le Premier ministre, à qui a été donné l'ordre d'ajouter les partis politiques comme bénéficiaires du budget, de rendre publiques les modalités de décaissement de ces fonds. Mais il faut comprendre que la méfiance est au rendez-vous, surtout que Jovenel, un menteur proverbial, n'inspire pas confiance.

On cite, d'ailleurs, en exemple, le programme « *Mon Cash* », qui prévoyait le paiement de 3 000 gourdes à 1,5 millions de familles, par le truchement de leurs comptes auprès de la Digicel. Pourtant le programme s'est arrêté, sine die, avant même que la moitié des bénéficiaires soit satisfaite.

Il semble aussi qu'une crise

d'essence se profile à l'horizon, car le gouvernement manque de fonds pour payer les fournisseurs de produits pétroliers locaux. En outre, une situation irrégulière prévaut à la Police nationale, car il manque de fonds pour satisfaire aux besoins de l'institution. On laisse que croire des véhicules de la PNH ont été mis en gare, faute de fonds pour acheter de l'essence. Pas moyens, non plus, d'acheter à crédit, puisque la facture des fournisseurs semble rester en souffrance en permanence. Prenons le cas, par exemple d'un autre véhicule de la PNH dont la batterie a cessé de fonctionner, après neuf mois de service. Impossible de faire de réclamation auprès du concessionnaire, car la facture de la PNH est toujours impayée.

À la lumière de tout ce qu'on sait de Jovenel Moïse, et de la condition grabataire des finances du pays, rien n'autorise à croire que le régime Moïse-Jouthé trouvera les fonds nécessaires pour financer, même les partis politiques qui s'embarquent dans le train électoral de Nèg Bannann nan.

Mais, on ne doit pas exclure la possibilité que des chefs de parti tombent dans le piège tendu par Moïse. Puisque, on trouve parmi les chefs de parti des personnes à l'affût en permanence d'occasion de réaliser de l'argent. Et qui n'hésiteraient pas à accepter l'invitation du chef de l'État.

NOUVELLES BRÈVES

Des nouvelles troublantes de part et d'autre, à commencer par Haïti

De plus en plus, on fait face, en Haïti, à un président solitaire, qui dépend du Blanc de Washington, afin d'imposer une nouvelle dictature à une nation en mode de soulèvement. Alors, l'avenir du pays semble de plus en plus lié aux élections présidentielles américaines du 3 novembre, dans les prochains 34 jours.

En effet, ce sont presque toutes les grandes institutions du pays qui, d'une façon ou d'une autre, boudent le président par leurs actions. En tout dernier lieu, c'est la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif (CSC/CA) qui s'est montrée intraitable dans le dossier de contrat accordé à la General Electric Company, sans appel d'offres. En dépit de menaces contre les juges de l'organisme d'État chargé de contrôler les fonds publics, ils n'ont pas fait marche arrière. Le dossier n'est pas approuvé, privant le président et ses acolytes du PHTK de juteuses ristournes (**Lisez les éditoriaux, en français et en anglais, aux pages 10 et 11 pour mieux comprendre des enjeux**).

L'affaire General Electric remonte à la semaine dernière. Mais deux semaines plus tôt, soit le 22 septembre, M. Moïse devait se colleter avec une autre cour, celle-là faisant partie des trois piliers sur lesquels repose l'État. Il s'agit de la Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire en Haïti.

Avant de nous étendre sur le dossier de la Cour de cassation, on voudrait souligner l'importance du chiffre « 22 » et faire remarquer que Jovenel Moïse tenait à envoyer un message à la nation, savoir qu'il se veut d'un autre « Papa Doc ». On soulignera que ce chiffre fatidique — ou maudit — remonte au 22 septembre 1957, date à laquelle François Duvalier fut élu, et depuis lors, faisant sien ce numéro, exécutant ses basses œuvres en ce jour. N'avait-il pas fait jurer à ses partisans qu'il devait mourir un 22 (avril 1971) ? Pourtant, ses plans ont été déjoués par nous autres, qui avons pu faire annoncer la nouvelle de sa mort dans le *Washington Times*, deux jours avant qu'elle

ne fut annoncée. C'est une autre histoire.

Revenons au 22 septembre 2020. Ce jour-là, la Cour de cassation était, pour ainsi dire, en rébellion face au président Jovenel Moïse, qui voulait avoir son aval, pour introniser



Le président et candidat à la présidence Donald Trump.

son Conseil électoral provisoire, dit *CEP Dermalog*. Les membres du *CEP Dermalog*, y compris Mme Esperancia César, frauduleusement déclarée représentante de la diaspora, et Guylande Mésadiou, aussi frauduleusement représentante du groupe de Droits humains, ont dû rebrousser chemin, bredouilles. Mais le président Moïse tenait à frapper l'imagination de ses partisans. Ainsi a-t-il organisé, au Palais national, ce 22 septembre, une intronisation illégale. Comme pour dire, « *Ale n laba, mwenn fè sa m vle* ». (*Allez vous en ! Je fais à ma guise !*).

Outre ces organisations gouvernementales, les neuf différentes organisations de la société civile qui, constitutionnellement, doivent siéger au Conseil électoral, ont requis la démission de leurs représentants du CEP. Et tous ont démissionné en bloc depuis fin juillet. Alors, ne doit-on pas conclure que le président opère en solo.

Et voilà que la boucle est bouclée avec les déclarations de Liné Balthazar, président du PHTK, lors d'une entrevue, le 24 septembre, accordée à Majik-9, la radio de *Le Nouvelliste*. Selon ses dires, tel que constitué, « *ce conseil ne pourra pas garantir l'organisation d'élections crédibles* ». Et M. Balthazar d'ajouter : « *Le président a le pouvoir de prendre toutes les mesures pour faire*

fonctionner le pays, mais ne peut pas organiser des élections et changer la constitution ».

***La situation empire à l'échelle internationale quant à une remontée de la COVID-19.** On notera, en tout premier lieu, que les États-Unis ont dépassé les sept millions, soit 7 129 31 cas positifs à la date du 29 septembre, selon le *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC). Et le nombre de mortalités se chiffre à plus de deux cents mille, soit 204 598.

L'état de New York a connu une remontée spectaculaire, revenant à un millier d'infectés au cours de sept jours. Et les communes de Brooklyn et de Queens, surtout dans les communautés juives, sont à l'origine de cette situation. Car, dans ces zones, on fait fi des protocoles de distanciation et du port du masque. En tout cas, le gouverneur Andrew Cuomo a déclaré qu'il compte imposer à nouveau certaines restrictions.

La situation est telle que les écoles élémentaires, dans la ville de New York, qui ont ouvert leurs portes hier (mardi, 29 septembre) auront à faire marche arrière, même avant la fin de la semaine. Car des élèves, ainsi que des enseignants ont été testés positifs au coronavirus. Aussi, la NFL, la Ligue nationale de football (américain) a annulé, hier mardi, la saison qui venait de débuter, parce que trois joueurs et cinq membres du staff ont été testés positifs au coronavirus.

***Et le premier débat, hier soir, entre les candidats à la présidence américaine, Donald Trump et Joseph « Joe » Biden a déçu la plupart des téléspectateurs, selon les sondages.** C'est que le modérateur Chris Wallace, de la chaîne Fox, avait du fil à retordre avec les participants, qui s'interrompaient l'un l'autre, tout au long des 90 minutes qu'ils ont passé sur scène. Mais, presque tous les commentateurs donnent Joe Biden pour gagnant, parce qu'avant la soirée, les sondages lui donnaient une avance

de 7 à 8 points, soit 51 % des votants potentiels, contre 43 % pour le président Trump. Il revenait, alors, à ce dernier de marquer des points, hier soir. Ce qu'il n'a pu faire. D'ailleurs, à un moment, Biden devait dire au président, « *Shut up!* » (Taisez-vous), parce qu'il l'interrompait trop souvent.

Il faudra attendre les 15 et 22 octobre quand auront lieu les deux autres débats entre ces



L'ex-vice président et candidat à la présidence Joe Biden.

pugilistes. Entre temps, le 7 octobre prochain, soit lundi soir, le vice-président Mike Pence, républicain, se mesurera contre Kamala Harris, l'Afro-Américaine, qui est la colistière de Joe Biden. À noter que le premier débat, hier soir, a eu lieu à Cleveland, dans l'Ohio. Celui prévu entre les candidats à la vice-présidence aura lieu à Salt Lake City, dans l'état d'Utah.

***Un scandale qui n'est pas à l'honneur du président Trump, mais qui n'a pas été suffisamment exploité par Joe Biden.** Le président, que

l'on dit être multimillionnaire et qui se vante d'être un homme d'affaires à succès, n'a payé que sept cent cinquante dollars (750 \$) d'impôts fédéraux, en 2016 et 2017. Et en 18 ans le *New York Times* a pu trouver qu'il n'avait pas payé d'impôts durant 11 ans. C'est dans l'édition du dimanche 27 septembre que le grand quotidien de New York a fait ces révélations, qui n'étaient pas pour conforter la candidature de Donald Trump, deux jours avant son premier débat. Mais il devait dire qu'il n'a fait qu'utiliser les avantages octroyés par le taux fiscal. On reviendra avec plus de détails, la semaine prochaine. Car le président est, à nouveau, au bord de la faillite, ayant des dettes approchant le neuf cents millions (900 000 000,00 \$). Mais qui sont ses débiteurs ?

Selon des analystes, les 750 \$ qu'a payés le président Trump est comparable au salaire annuel d'un malheureux gagnant vingt mille dollars (20 000,00 \$). Entre-temps, hier, dans la matinée du mardi, avant le débat, Joe Biden a publié son rapport financier pour l'année 2019. Le couple Biden a payé trois cents mille dollars (300 000,00 \$) sur des salaires totalisant plus de neuf cents mille dollars, soit exactement 985 000,00 \$. Matière à exploiter. Et maintenant, on sait pourquoi M. Trump n'a pas voulu que ses déclarations d'impôts soient dévoilées.

Pierre Quiroule II
30 September 2020

Cidihca Adm

Découvrez la dernière parution des Éditions du CIDIHCA

HAÏTI

LE COULIS DE LA VIE ET DU PAYSAN